

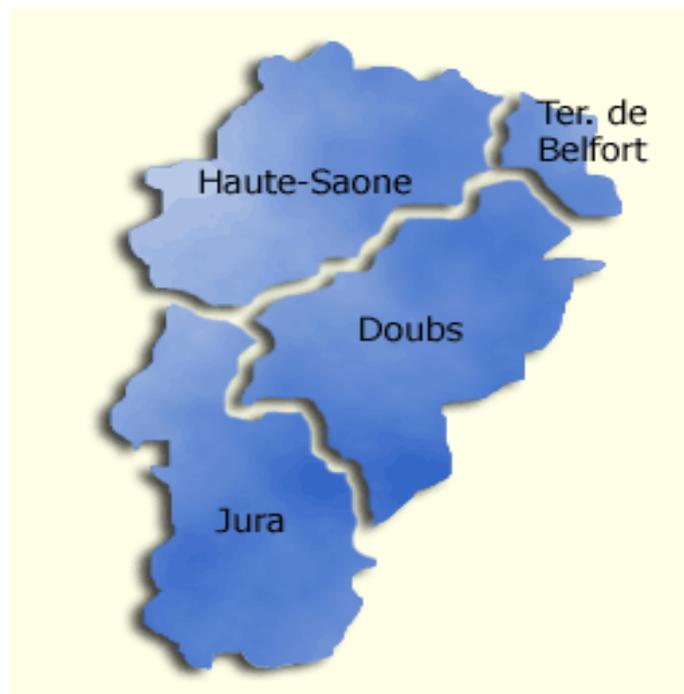


COMITE REGIONAL
DE FRANCHE-COMTÉ
DE NATATION



BULLETIN REGIONAL

N° 153



Comité Directeur du 18 juin 2014
Commission Sportive du 11 juin 2014
Réunion InterRégion Nord-Est du 01 juin 2014

Compte-rendu du Comité Directeur du mercredi 18 juin 2014

La réunion du Comité Directeur de Franche Comté a débuté à 20h15 dans les locaux de la Maison Régionale des Sports à Besançon.

Présents

ADAM Cyrille - ALLEMANDET Philippe - BOURGEOIS Roland - CATTIN Yasmina - CHAUVEAU Sophie - DIEUDONNE Gilbert - GALMICHE Jacky - GALMICHE Jenny - GRAND CHAVIN Daniel - KRAJEWSKI-JAMAULT Sophie - MARIE Nicolas - MORENO Christelle - VIEVAL Jacky

Assiste

PORCU Noel

Excusés

CAISEY Sandra - BOURGEOIS Denis

Ordre du jour

- Présentation du calendrier 2014-2015 et des actions sportives envisagées,
- Compte rendu des travaux 2013-2014 de l'ERFAN,
- Informations sur la réunion de l'Interrégion Nord-Est du 01 juin 2014,
- Tour de table et questions diverses.

I – Calendrier sportif régional 2014-2015

Le calendrier sportif régional figure en annexe 1 à ce bulletin.

Seuls les éléments connus à ce jour y figurent. Il manque notamment les manifestations water-polo, natation synchronisée et eau libre de la saison 2014-2015. Ces activités seront diffusées dès qu'elles seront connues.

II – Travaux ERFAN 2013-2014

A l'approche de la fin de l'année scolaire, Sophie KRAJEWSKI-JAMAULT a réuni, le 10 juin 2014 au sein de la Maison des Sports, les personnes impliquées dans l'ERFAN afin de présenter au Comité Directeur un compte rendu des activités de formation depuis le début de saison.

Etaient présents

- ADAM Cyrille
- BRUNI Aurore
- KRAJEWSKI JAMAULT Sophie
- PORCU Noël

I) Formation assistant évaluateur ou évaluateur ENF

Actions terminées

- ENF1 : 20 stagiaires formés.
Dont 9 stagiaires BF1 (contenu ENF inclus dans leur formation), 8 stagiaires BPJEPS AAN (contenu ENF inclus dans la formation) et 3 personnes en cursus normal. Il semble y avoir de la demande dans le nord Franche-Comté, Yann HOFFMANN (réfèrent du secteur) est chargé d'identifier une date, probablement à la rentrée, pour cette formation.
- ENF 2 : 3 stagiaires formés.
Dont 2 stagiaires BPJEP AAN et 1 personne en cursus normal.
- ENF 3 : 7 stagiaires formés.
Dont 1 stagiaire BPJEPS et 6 personnes en cursus normal. Une formation ENF3 a été mise ne place à Sochaux le 28 mai 2014 pour 1 candidat.

II) Brevets fédéraux

- BF1 : 9 stagiaires inscrits et 1 abandon en cours de formation.

Les évaluations pédagogiques finales ont eu lieu au mois de mai. L'écrit s'est déroulé le samedi 24 mai au matin. Sur cette même demi-journée, le bilan de la formation a été fait (de 11h à 12h). L'objectif est de finaliser la formation le 13 juin (réalisation des diplômes).

La réussite globale est conditionnée à la réussite de l'écrit, de l'évaluation d'une séance pédagogique, des travaux personnels et des heures de stage. Actuellement 7 réussites à l'épreuve pédagogique, 4 réussites à l'écrit. Les rattrapages sont programmés le 11 juin à Dôle.

A ce jour 4 stagiaires ont réussi le BF1

- ✓ Antoine CURE - ASMB,
- ✓ Anaïs AMIOTTE-PETIT NPHD,
- ✓ Romain BESNIER - CABL39,
- ✓ Hugo THOREMBEY – CNDR.

- BF1 et BF2 pour la saison prochaine

La programmation est en cours. Ces formations seront probablement mises en place. Les dossiers d'inscription ont été diffusés en mai. La date butoir pour le retour des dossiers d'inscription fixée au 30 juin 2014.

- BF3 pour la saison prochaine

La mise en place effective est en attente de la réponse des bourguignons et d'une identification définitive du nombre de candidats en Franche-Comté, cette formation serait cogérée par les 2 ERFANs. Les inscriptions auront lieu entre fin août et début septembre pour une formation durant les vacances de la Toussaint.

Il sera procédé à la refonte des rubans pédagogique de formation pour les BF1, 2 et 3 suite à l'envoi des livrets référentiels définitifs par la FFN.

- BF par équivalence

7 dossiers ont été déposés et 1 dossier est en attente. Les entretiens sont terminés et la journée de formation continue du 10 mai (projet pédagogique du club) a été utilisée au titre de la journée de formation prévue dans la procédure d'équivalence.

2 candidats étaient présents à la journée de formation (validation par équivalence du BF1 pour Marc YOANN et du BF3 pour Cécilia SELVINELLI), 3 autres sont en attente de la journée de formation complémentaire et les 2 derniers ne seront plus en région à la rentrée.

Noël PORCU a été sollicité pour l'adaptation des livrets référentiels nationaux BF2 BF3 et BFA pour la discipline plongeon (mission nationale).

III) Formation Continue des entraîneurs

2 sessions ont été mises en place durant la saison.

- Session 1

Réalisée le 15 février 2014, elle s'est adressée à tous les éducateurs (bénévoles et salariés) des clubs, la thématique était celle du Pass'Sports de l'Eau. L'intervenant en était Patrick GASTOU (ex DTN adjoint chargé des formations).

Il y a eu 8 participants représentant 4 clubs franc-comtois et 1 club bourguignon. Si le bilan pédagogique est très positif, le bilan présentiel est alarmant. (Intervention de qualité mais bien trop de peu de participants...)

- Session 2

Elle s'est adressée à tous les éducateurs (bénévoles et salariés) des clubs avec comme thème : le projet pédagogique du club. L'intervenant, Yves THOMASSIN, du CN Paris est venu présenter sa vision du projet pédagogique et expliquer sa démarche. Il y avait 16 présents et le bilan est très positif.

Formations à venir : en octobre 2014, thème en relation avec l'entraînement (planification entraînement, techniques de nage, prépa physique), le lieu reste à déterminer.

IV) CAEPMNS

La session de mai a réuni 20 stagiaires, sur 3 jours soit 24 heures de formation.

Les intervenants provenaient des partenaires telle la FNMNS et la DDCSPP.

Le bilan de chaque formation est fait avec les stagiaires puis transmis à la DRJSCS.

Les prochaines sessions auront lieu du 13 au 15 octobre 2014 à Besançon et du 10 au 12 décembre à Macolin (Suisse)

V) VAE

Cyrille ADAM, accompagnateur VAE, vient en aide au stagiaire pour l'écriture livret 2, qui doit être complété en 6 mois maximum.

1 candidat est en cours, en animation socio-culturelle, depuis 4 ans et 1 autre accompagnement doit être mis en place pour un BPJEPS AAN (Yoann MARC, éducateur au club de Gray).

VI) BP

Durant la saison, 24 stagiaires dont 12 en parcours complet et 12 en parcours incomplet, ont suivi cette formation. Les visites de stage ont été finalisées à la mi-avril 2014.

Les épreuves pédagogiques initiales se sont terminées le 30 mai, 6 stagiaires sur 16 devaient passer les épreuves de rattrapage programmées entre le 10 et le 18 juin.

- Dossiers pour BP l'année prochaine

Il y a environ 40 demandes à ce jour, les premiers dossiers arrivent.

Les dossiers d'inscription ont été envoyés, ils sont individualisés en fonction des parcours de chacun, des allègements...

La délocalisation des cours vers le Centre Omnisport Pierre Croppet a posé quelques soucis organisationnels durant la saison et une action est en cours auprès du Conseil Régional afin de pouvoir utiliser, à titre onéreux, la salle de réunion de la MRS pour y donner les cours théoriques. Cette action ne pouvant aboutir, dans le meilleur des cas, qu'à l'horizon début 2015, les cours auront lieu à la Saint Claude Gymnastique durant le dernier trimestre 2014.

VII) Taxe d'apprentissage

Malgré la visibilité réduite, en raison de la non-parution de notre numéro UAI en préfecture, quelques versements ont été enregistrés au titre de la campagne 2014. Que les entreprises qui nous ont faits confiance en soient ici remerciées.

III – Réunion InterRégion Nord-Est du 01 juin 2014

La réunion annuelle de l'IRNE s'est tenue le 01 juin 2014 à Reims. Etaient présents pour la Franche-Comté, Jacky VIEVAL et Cyrille ADAM. Les ateliers « vie institutionnelle » et ERFAN sont restés groupés durant la matinée.

Travaux de la matinée

Il a été fait un retour sur les propositions fédérales faites durant l'Assemblée Générale de Millau. Ces propositions ne posent pas de soucis au niveau de l'InterRégion Nord-Est et elles seront reprises dans leur globalité.

Il a été rappelé que la fédération a lancé un vaste chantier en vue de la définition de conventions, pactes communs de progression, entre la fédération et les comités régionaux. Lancés lors du Conseil des Régions 2013, ces travaux suivent leurs cours. La phase « état des lieux » doit s'achever pour le 20 juin 2014. Une équipe fédérale se rendra dans les régions pour entamer la phase suivante : l'élaboration de la convention proprement dite au regard des ressources et des besoins locaux. Cette phase deux devrait prendre toute la saison 2014-2015. Viendra ensuite une année de fonctionnement « à blanc » afin de pouvoir éventuellement corriger le tir puis une mise en application complète pour la rentrée 2017.

La réforme territoriale annoncée sera bien évidemment prise en compte et ce calendrier de principe pourrait se voir bousculer. Un point d'avancement sera fait lors du prochain Conseil des Régions, fin novembre 2014, à Pantin.

Concernant la labélisation des clubs, l'avancée annoncée à Millau en direction des labels nationaux a été notée. Il est cependant fortement souhaité que le travail avec la fédération se poursuive et que certaines pistes, comme la mutualisation d'obligations ou l'amélioration de la communication fédérale, suivies depuis plusieurs saisons, aboutissent enfin. De plus en plus de clubs éprouvent des difficultés à adhérer pour des raisons indépendantes de leur volonté. Il ne faudrait pas les laisser sur le bord du chemin !

Cyrille ADAM a été chargé par M. Francis LUYCE de mener une enquête sur l'ensemble des catalogues de formations proposé par les ERFANs concernées afin de mettre en évidence les mutualisations potentielles au sein de l'Interrégion Nord-Est

Travaux de l'après-midi

Les groupes par discipline ont résumé leurs travaux et l'ensemble de leurs interventions sera intégré dans le compte rendu global à venir.

Pour la natation course, en raison de la tenue ce même weekend des championnats régionaux, plusieurs responsables n'étaient pas présents à Reims. Cependant cette situation avait été bien anticipée et les points à aborder l'avaient été lors les N2 de Vittel. Le calendrier et le règlement proposés à cette occasion sont approuvés. A noter que pour contrebalancer les difficultés récurrentes d'organisation en 50M de la Franche-Comté, nous aurons en charge les N2 Hiver 25M deux saisons de suite.

Pour la natation synchronisée, un calendrier de compétitions intégrant les dernières évolutions réglementaires a été défini et approuvé. Il sera diffusé aux régions dès que possible. La mise à disposition, pour une centaine d'heures annuelles, d'une spécialiste natation synchronisée du Nord-Pas de Calais en

remplacement de la cadre technique interrégionale a été adoptée. Le financement de cette opération devrait se faire en redirigeant la cotisation « CTR interrégionale» versée jusqu'à maintenant par chaque région.

Concernant le water-polo, le bilan depuis la précédente réunion IRNE à été présenté et jugé satisfaisant excepté au titre de la formation. Pour la seconde fois consécutive, la session de BF3 programmée a du être annulée faute de participants...

La réunion de bilan 2013-2014 et de préparation 2014-2015 concernant la zone Est de waterpolo se tiendra le 05 juillet à Chenove. La Franche-Comté sera présente.

Le bilan de la natation « maitres » en IRNE est correct avec environ 1200 participants pour les sept régions. Si en général la saison hivernale se déroule bien dans chaque région, quelques aménagements seront proposés pour redonner un peu d'attractivité à la partie estivale. La mutualisation des championnat Eté sera proposée dans cette optique.

A noter qu'en l'absence du trésorier, les comptes de la saison précédentes ont été présentés et approuvés mais qu'aucun élément de budget prévisionnel n'a été discuté. Une rencontre est planifiée en marge des France Minimales à Mulhouse afin de traiter ce point particulier.

IV – Dossiers divers et tour de table

AG FFN

L'Assemblée Générale Fédérale s'est tenu du 04 au 06 avril 2014 à Millau.

L'ensemble des comptes rendus d'activités et des rapports financiers ont été adoptés. Les projets 2014-2015 et calendriers par discipline l'ont également été, ainsi que les éléments budgétaires prévisionnels.

Concernant l'aspect financier, une augmentation de 0.50 € pour la licence plein tarif et de 0.30 € pour celle à tarif réduit a été actée. Pour mémoire, la dernière assemblée générale du Comité Régionale de Franche-Comté n'a pas prévu de modification de la part régionale en 2014-2015, la variation sera donc limité à la seule augmentation de la part fédérale.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale fédérale est annexé à ce bulletin.

Echange Thuringe

Une réunion s'est tenue dans les locaux du CROS le samedi 14 juin 2014 avec une délégation allemande comprenant une représentante pour la natation. Les échanges vont se poursuivre en direct, de discipline à discipline, afin d'essayer de mettre en place une formule de stage d'entraînement en commun.

Compte tenu des calendriers respectifs et des catégories d'âge envisagées, le projet est actuellement orienté sur le stage d'avril pour les deux saisons à venir avec un déplacement de la Franche-Comté en Thuringe en 2015 et l'accueil d'une sélection de Thuringe en 2016.

Si ce projet parvenait à être lancé et finalisé, une demande de subventions de l'Officie Franco-Allemand de la Jeunesse devra être initiée au plus tard au début de l'année 2015.

Un tour de table est initié mais personne n'a rien à ajouter à cette réunion déjà bien longue

Personne d'autre ne demandant la parole, la séance est levée à __h__.

| |
|--|
| Calendrier 2014-2015 – Données connues au 18 juin 2014 |
|--|

| Dates | | Lieu | Compétition | Organisation | |
|------------|------------|--------------------|--------------------------|----------------|-------------------------|
| 18/10/2014 | 19/10/2014 | Lons | Meeting A Boyer | Club | |
| 19/10/2014 | 19/10/2014 | Lons | IC Benj-Pou | Régionale | |
| 09/11/2014 | 09/11/2014 | Sochaux | IC TC Rég | Régionale | |
| 09/11/2014 | 09/11/2014 | Dole | IC TC Géo | Régionale | |
| 16/11/2014 | 16/11/2014 | | CD25 + 90 Hiver | Départementale | + PassCompétiton |
| 16/11/2014 | 16/11/2014 | | CD39 Hiver | Départementale | + PassCompétiton |
| 16/11/2014 | 16/11/2014 | | CD70 Hiver | Départementale | + PassCompétiton |
| 23/11/2014 | 23/11/2014 | Pontarlier | Meeting Jeunes | Club | |
| 23/11/2014 | 23/11/2014 | Bourgogne | IC Maitres | Régionale | 30 novembre possible |
| 29/11/2014 | 30/11/2014 | Besançon Lafayette | CRFC Hiver | Régionale | |
| 06/12/2014 | 06/12/2014 | | Ass Générale CRFC | | <i>Nord FC</i> |
| 13/12/2014 | 14/12/2014 | Belfort | Maitres - Meeting 4N | Club | |
| 19/12/2014 | 21/12/2014 | Lons | N2 25M | IRNE | |
| 20/12/2014 | 21/12/2014 | Dole | Meeting | Club | |
| 25/01/2015 | 25/01/2015 | Belfort | IC Min-Benj-Pou | Régionale | Poule Nord |
| 25/01/2015 | 25/01/2015 | Dole | IC Min-Benj-Pou | Régionale | Poule Sud |
| 01/02/2015 | 01/02/2015 | Lons | Maitres - Meeting | Club | |
| 08/02/2015 | 08/02/2015 | Vesoul ou Noidans | Circuit Régional 1 | Régionale | + PassCompétiton |
| 15/02/2015 | 15/02/2015 | Montbéliard | Natathlon 1 | Régionale | + <i>Dole si besoin</i> |
| 14/03/2015 | 14/03/2015 | Lure | FC Maitres | Régionale | Si plots OK |
| 15/03/2015 | 15/03/2015 | Lons | Natathlon 2 - Poussnat 1 | Régionale | |
| 20/03/2015 | 22/03/2015 | Chalon sur Saône | N2 50M Hiver | IRNE | |
| 28/03/2015 | 29/*03/15 | Belfort | Meeting | Club | <i>Date provisoire</i> |
| 05/04/2015 | 05/04/2015 | Pontarlier | Circuit Régional 2 | Régionale | |
| 12/04/2015 | 12/04/2015 | Lons | Natathlon 3-Poussnat 2 | Régionale | |
| 17/05/2015 | 17/05/2015 | Sochaux | Natathlon 4-Poussnat 3 | Régionale | |
| 23/05/2015 | 23/05/2015 | Gray | Circuit Régional 3 | Régionale | |
| 30/05/2015 | 31/05/2015 | Besançon | Meeting | Club | |
| 06/06/2015 | 07/06/2015 | Reims | Réunion IRNE 2015 | | |
| 07/06/2015 | 07/06/2015 | | CD25 + 90 Eté | Départementale | + PassCompétiton |
| 07/06/2015 | 07/06/2015 | | CD39 Eté | Départementale | + PassCompétiton |
| 07/06/2015 | 07/06/2015 | | CD70 Eté | Départementale | + PassCompétiton |
| 13/06/2015 | 14/06/2015 | Besançon Mallarmé | CRFC Eté | Régionale | |
| 20/06/2015 | 21/06/2015 | Lons | Coupe de France Départ | IRNE | |
| 04/07/2015 | 05/07/2015 | Abbeville | Finale Zins IRNE | IRNE | |
| 05/07/2015 | 05/07/2015 | Valentigney | Finale Zins Régionale | Régionale | |
| 10/07/2015 | 12/07/2015 | Vittel | N2 50M Eté | IRNE | |

Les CD 39 et 70 envisagent de mutualiser leurs Championnats Départementaux.

| |
|--|
| Officiels validés depuis le bulletin régional n° 152 |
|--|

| | | Club | Officiel | N° Carte | A compter du |
|---|--------------|-------|----------|----------|-----------------|
| COURDIER | Martial | CNDR | A | 121405 | 13 avril 2014 |
| GILBERT | Bernadette | ANB | B | 121405 | 25 janvier 2014 |
| MARTIN | Sandra | ANB | B | 121406 | 26 janvier 2014 |
| MARIE | Nicolas | DWP | B | 121407 | 26 janvier 2014 |
| BAK | Sébastien | ANB | B | 121408 | 23 mars 2014 |
| BROCARD | Thierry | EDEN | B | 121409 | 30 mars 2014 |
| LACOT | Martine | NPHD | B | 121410 | 6 décembre 2013 |
| BUET | Emilie | CNHJ | B | 121411 | 13 avril 2014 |
| ROY | Isabelle | CABL | B | 121412 | 13 avril 2014 |
| BUFFARD | Stéphanie | CABL | B | 121413 | 13 avril 2014 |
| RODOT | Lucile | CNDR | B | 121414 | 13 avril 2014 |
| RODOT | Patrice | CNDR | B | 121415 | 13 avril 2014 |
| FRENOIS | Catherine | ASMBN | B | 121416 | 14 octobre 2013 |
| MENEGAUX | David | CAV | B | 121417 | 25 mai 2014 |
| SIRUGUET | Mélanie | CAV | C | 121423 | 16 mars 2014 |
| THIRIET | Claire | EL | C | 121425 | 16 mars 2014 |
| COUILLEROT | Nicolas | EL | C | 121426 | 16 mars 2014 |
| HARMSSEN | Ingela | CABL | C | 121427 | 13 avril 2014 |
| GENTINE | Laetitia | ASMBN | C | 121428 | 1 mai 2014 |
| GAUDILLAT | Agathe | EL | C | 121429 | 30 mars 2014 |
| MIRBEY | Patricia | VGN | C | 121431 | 17 mai 2014 |
| SAUCE | Emmanuel | DL | C | 121432 | 25 mai 2014 |
| Personnes en attente de licence - Titres en suspens | | | | | |
| LAURENCOT | Véronique | NVN | C | 121424 | |
| BARON | Anne | NVN | C | 121430 | |
| GRANDMOUGIN | Marie-Noelle | DL | C | 121433 | |

Il reste quelques formations d'officiels en cours, essentiellement B, en cette fin de saison.

Les compétitions restantes, championnats départementaux et finale régionale du Zins, pourraient être mises utilement à profit pour terminer les essais pratiques.

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION
14, RUE SCANDICCI
93508 PANTIN CEDEX

n° 2395

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
SAMEDI 5 AVRIL 2014
A MILLAU

SAMEDI 5 AVRIL 2014 DE 09H00 A 12H30

I - APPEL NOMINAL PAR LE SECRETAIRE GENERAL (M.SAUGET)

| COMITES | 1er DELEGUE | 2ème DELEGUE | 3ème DELEGUE | VOIX |
|----------------------|----------------------------|----------------------|-----------------------|------|
| CENTRE | M. M. SAUGET (12) | M. P. GASTOU (13) | M. F. MARTIN (12) | 37 |
| CHAMPAGNE ARDENNE | M. J.L. STEVENIN (9) | M. G. SABATIER (9) | M. J.P. CANON (9) | 27 |
| CORSE | MME A.M. MELGRANI (9) | M. N. CECCONI (9) | | 18 |
| COTE D'AZUR | M. G. SEZIONALE (15) | MME D. LAGIER (17) | M. P. PEREZ (15) | 47 |
| DAUPHINE SAVOIE | M. J.C. DUNAND MARTIN (12) | M. J.L. LABONNE (12) | M. B. BODON (13) | 37 |
| FRANCHE COMTE | M. R. BOURGEOIS (9) | MME J. GALMICHE (7) | M. J. VIEVAL (7) | 23 |
| GUADELOUPE | M. C. TELCHID (20) | | | 20 |
| GUYANE | M. M. MANDE (19) | | | 19 |
| ILE DE FRANCE | MME E. CIRIEGI (42) | MME N. HAMON (42) | M. P. FRADET (42) | 126 |
| LANGUEDOC ROUSSILLON | M. J. VAYEUR (11) | M. D. TRAIN (11) | M. C. RICOME (12) | 34 |
| LIMOUSIN | J.L. CITERNE (10) | M. A. DUTHEIL (11) | | 21 |
| LORRAINE | M. D. WAGNER (12) | M. G. VOLPATO (11) | M. M. HANSSLER (11) | 34 |
| LYONNAIS | M. D. PERRET (17) | MME D. MOLLIER (19) | MME M.CARQUET (17) | 53 |
| MARTINIQUE | M. G. LORDINOT (21) | | | 21 |
| MIDI-PYRENEES | M. B. DALMON (16) | MME C. KITEGI (14) | M. J. VILLE (14) | 44 |
| NORD-PAS-DE-CALAIS | M. F.LUYCE (16) | M. Y. GUDIN (15) | M. JB. POUILLIER (15) | 46 |
| NORMANDIE | M. G. DUPONT (13) | M. P. BRIOUT (13) | MME C. REGNIER (13) | 39 |
| NOUVELLE CALEDONIE | MME C.BRASSEUR (20) | | | 20 |
| PAYS DE LOIRE | M. D.TROCHERIE (14) | M. J. PINEAU (14) | M. J. LEFEVRE (14) | 42 |
| PICARDIE | M. D. BERTHE (11) | M. H. KUREK (11) | M. F. LE GOALLEC (11) | 33 |
| POITOU-CHARENTES | M. J. PERSIGANT (10) | MME L. BERTON (10) | MME C. PRAT (12) | 32 |

| | | | | |
|--------------|------------------------|---------------------|------------------------|-------------|
| PROVENCE | M. JP. CHABERTY (15) | MME M. FRANCHI (14) | M. R. TAPPERO (14) | 43 |
| REUNION (LA) | M. J.C. CAUSSANEL (27) | | | 27 |
| ALSACE | M. L. HORTER (12) | M. R. RITTER (11) | M. J. LAUBIN (11) | 34 |
| AQUITAINE | M. M. METAY (14) | M. D. REY (15) | M. I. TAKE BEKIMA (14) | 43 |
| AUVERGNE | M. D. CADON (10) | M. A. BERGON (10) | M. P. CROISY (10) | 30 |
| BOURGOGNE | M. D. PLANCHE (12) | M. P. TRIOEN (10) | M. C. BOULOMMIER (10) | 32 |
| BRETAGNE | M. S. BRUNET (10) | M. D. GUERIN (12) | M. J.Y ABGRALL (10) | 32 |
| TOTAL | | | | 1014 |

MAJORITE ABSOLUE : 508 VOIX

II - Accueil du Président du Comité Régional Midi-Pyrénées

Bernard DALMON, Président du Comité Régional Midi-Pyrénées exprime le vif plaisir qu'il a d'accueillir l'Assemblée Générale en Midi-Pyrénées et plus particulièrement à Millau et souhaite à tous d'excellents travaux.

III - Ouverture par le Président de la Fédération Française de Natation

« Nous renforcer et nous développer encore ! »

« Monsieur le Président de la Région Midi-Pyrénées, Mon Cher Bernard,
Monsieur le Président de la FNMNS, Cher Jean-Claude,
Monsieur le Directeur de la Jeunesse, des Sports et de la cohésion sociale,
Mesdames, Messieurs les Membres du Comité Directeur et Honoraires de la Fédération Française de Natation,
Mesdames, Messieurs les Présidentes et Présidents des Comités Régionaux
Mesdames, Messieurs les Délégués,
Monsieur le Directeur Général et ses collaborateurs,
Monsieur le D.T.N. et ses collaborateurs
Chers tous,

Je suis heureux de vous retrouver.

Heureux que nous puissions ensemble, à mi-chemin de l'Olympiade, échanger sur notre présent et notre avenir.

Heureux que cet échange puisse se faire dans la sérénité au regard de notre actualité et de notre passé récents.

Heureux de retrouver Millau et son club, et de constater que cette terre historique de la natation où nous avons tous quelques souvenirs reprend de la vigueur.

L'occasion m'est toutefois donnée dès ces propos liminaires de saluer avec beaucoup plus de tristesse la mémoire d'Emilien BARASCUD, brasseur emblématique du SO Millau disparu tragiquement, le 19 novembre 2013, dans le crash d'un avion de tourisme d'affaires. Il avait alors 25 ans. Nous avons inmanquablement une pensée pour lui.

Nous sommes plus heureux cependant d'être accueillis par le comité régional de Midi Pyrénées. Un comité régional qui a fait face avec responsabilité à de difficiles péripéties et qui a rebondi au mieux de vos intérêts et donc des nôtres.

Bravo et merci Bernard, à toi et à ton équipe !

Je suis persuadé que vous avez réuni toutes les conditions pour que nos travaux puissent se concentrer sur l'essentiel : les enjeux et défis auxquels il nous revient de faire face.

Au nom de la Fédération Française de Natation, j'ai l'honneur de vous remettre ce modeste souvenir.

Nous allons en effet examiner ensemble comment maintenir et renforcer les résultats sportifs de toutes nos disciplines olympiques ; comment continuer de nous développer dans les secteurs de l'éveil, de l'apprentissage de la natation, du *Nagez Forme Santé* ; comment mettre encore mieux en œuvre le PES, réformer les aides personnalisées, la labellisation, la contractualisation ; comment, toujours plus, satisfaire et élargir le nombre de nos licenciés ; comment enfin garantir la place des clubs dans les piscines.

En somme, Il nous faut, ici, ensemble décider comment nous renforcer et nous développer encore, dans la diversité de nos activités !

Là est bien notre défi pour aujourd'hui et demain.

Toutefois, avant de plonger dans ces réflexions partagées, dans cet avenir qui sera durant ces deux jours notre présent, goutons au plaisir de retracer les grands moments vécus depuis notre dernière assemblée Générale. Replongeons pour quelques instants dans les derniers Championnats du Monde, ceux de **Barcelone 2013**.

Film

(applaudissements)

Revivre ces moments, ces sensations auxquelles nous prenons habitude, c'est aussi se souvenir du chemin parcouru, du travail accompli.

Ainsi, je vous dis ou redis ici ma profonde gratitude et reconnaissance pour l'engagement de chacun d'entre vous, notamment depuis les vendredi 19 et samedi 20 avril 2013 chez nos amis à Nancy, tout au long de ces 12 mois, en chaque occasion et surtout toujours en harmonie avec la mission qui est la nôtre.

Servir les intérêts de la Natation Française : merci à chacun d'entre vous qui en anime la réalité. Merci à mes collègues du comité directeur d'être les ressorts qui font avancer la machine fédérale.

Ces derniers 12 mois, au-delà de Barcelone, nous avons eu la satisfaction d'organiser sur notre territoire des événements sportifs qui ont porté les nageurs et nos Equipes de France. Des événements qui ont aussi permis à chaque fois de faire la promotion de nos disciplines.

En natation course, malgré le retrait d'EDF, l'Open a réussi son emménagement à Vichy. La prochaine édition, des vendredi 4 et samedi 5 juillet 2014, ancrera définitivement le succès sur ce territoire. Les Championnats de France, et notamment ceux de Rennes, de Dijon, et ceux tout proches de Chartres, sont encore la démonstration de la mobilisation d'acteurs locaux investis et compétents. Merci à tous ces dirigeants, bénévoles, que je salue pour leur « professionnalisme ».

Après de périlleux, mais néanmoins réussis, Championnats de France à Canet en Roussillon, **L'eau libre** a accueilli à Sète une épreuve de la Comen. Cette dernière a été l'occasion de tester l'ouverture de courses au grand public. Cette expérience nous permet désormais d'amplifier ce mouvement, que je crois indispensable. Nous en reparlerons !

Le water-polo a eu l'occasion de s'illustrer sur notre territoire, à Lille, à Montpellier, ou Paris. Les matches qualificatifs des Equipes de France féminines et masculines, organisés par des clubs locaux dynamiques ont en effet offert à nos joueuses et joueurs nationaux de se sublimer et de retrouver une place européenne.

Portés à chaque fois par un public enthousiaste, les poloïstes français n'ont pas failli : ils retrouvent l'élite européenne et donc mondiale, cet été à Budapest. Félicitations et encouragements à eux. Nous n'oublierons pas, par égard, le travail initié et réalisé par la Ligue Promotionnelle avec la création de la Coupe de la Ligue.

La natation synchronisée, vient de vivre l'un de ses moments phares de l'année, avec la tenue toute récente de 'Open Make Up For Ever. Un moment de fête et de promotion de la discipline qui engage à poursuivre le travail à mener pour cette discipline, et notamment parvenir à pérenniser l'engagement des meilleures nageuses au plus haut niveau pour garantir une stabilité à l'Equipe de France. Nous évoquerons aussi ensemble ce point crucial. Cette démarche induit de rechercher et trouver des partenaires économiques. A ce titre, je partage avec vous le support pour y parvenir.

Film

(Applaudissements)

Quelles belles images ! Quelle belle image pour cette discipline.

Mais cette valorisation va au-delà de la simple promotion. Mettre les outils de la communication au service du développement de nos activités et de la structuration du plus haut niveau, tel est véritablement l'objectif de ce type de support.

Le prochain site internet fédéral à venir aura les mêmes ambitions. Il se positionnera comme une vitrine de toutes nos activités avec des contenus multiples mettant en lumière la richesse et la diversité de nos activités. Nous l'inaugurerons au début de l'année prochaine.

Le FFN Golden Tour prendra aussi vie la saison prochaine, avec quatre étapes stimulantes.

Nous aurons encore le plaisir d'accueillir à nouveau -comme un juste et mérité retour !-. une étape du circuit FINA de la Coupe du Monde

Ainsi, si nous sommes déjà très productifs en matière d'événements mettant en lumière nos athlètes et nos activités, nous le serons davantage encore demain !!

Le **plongeon** ne peut demeurer en reste. Et il nous faut parvenir aussi dans cette discipline à trouver une prise de parole adéquate. Je suis sûr que nous y parviendrons. Nous avons confiance en Neo, et son Président, mon ami Dominique Bahon, pour s'y atteler, avec le soutien et la force de conviction et d'imagination de la commission fédérale de plongeon et de son Président, notre collègue et ami Michel Boussard.

D'autres événements et prises de paroles existent encore, qui touchent à la globalité de nouveaux activités : la Nuit de l'Eau – qu'il faut certainement faire évoluer-, notre présence sur des salons, de Kid Expo au Congrès des Maires de France, une tournée promotionnelle avec EDF appelée « Génération Natation » dans 4 Villes (Marseille, Mulhouse, Dijon, Vichy) sont autant d'éléments qui traduisent notre mobilisation en faveur de la promotion de nos activités.

Mon propos ne sera pas complet si je n'ajoutais à cela, nos publications récentes et le travail éditorial réalisé par nos services. Le Natation Magazine est toujours plus dense et beau : faites en la promotion, offrez des abonnements ! Je ne comprends toujours pas le peu d'intérêt qu'il génère au regard de la qualité de ce magazine.

Ligne d'eau, le gratuit des piscines est aussi un autre support fédéral ambitieux et innovant. Il nous permet de nous présenter sous un aspect moins compétitif et plus « forme et bien-être » auprès du plus grand public. Succès garanti.

Le catalogue des publications fédérales est désormais complété par 'Odysée de la Natation. Le livre commémoratif qu'il nous fallait avoir pour saluer les performances de ces 20 dernières années. C'est

un beau livre. Un livre mémoire des plus belles images de notre sport, avec le témoignage de ses plus grands acteurs. Tout amoureux de la natation ne pourra que se le procurer. Dans les meilleurs délais !

Enfin, tout dirigeant, et donc amoureux de la natation que vous êtes, s'attachera aussi à la lecture de la dernière édition (la 6^{ème}) de notre ouvrage consacré à la conception et à la réalisation des piscines. Une nouvelle version encore plus performante pour nous permettre de comprendre et d'agir à propos, dans l'accompagnement de nos collectivités locales, lors de projets structurants pour nos activités. Je remercie tout spécialement notre collègue et ami André ZOUGS et le service équipement pour leur investigation dans cette nouvelle édition.

Il nous faut aussi en ce domaine être vigilants sur la modification des critères du CNDS au bénéfice des équipements aquatiques, pour lesquels on peut se réjouir qu'une enveloppe de 15 millions par an ait été bloquée par l'Etat.

Voyez-vous comme les choses sont nombreuses et denses...

Vous allez encore dire que je parle beaucoup. Mais il y a tant à dire, à présenter. Et je n'ai parlé qu'une partie des choses. Il ne s'agit que d'outils pour **nous renforcer et nous développer encore !**

Des outils importants, certes. Des outils à utiliser, des outils à activer.

Mais, il y en a d'autres encore... dans la boîte à outils ! Celle de la Fédération !

Une boîte à outils performante, diverse et complète.

Cette boîte à outils sera complétée encore très prochainement par un kit de communication au profit des clubs et des comités.

A cela s'ajoute déjà des outils de formation, d'accompagnement, aussi. Vous avez ainsi noté notre engagement commun en faveur des Emplois d'Avenir et le memento constitué pour vous aider dans cette démarche (là, encore une publication fédérale utile). Madame la Ministre, Madame Valérie Fourneyron, est venue à la Fédération pour saluer cet engagement, nous remercier de notre investissement, notamment dans ce dispositif. Mais au-delà, pour féliciter du modèle de performance que nous représentons.

Nous ne doutons que nous poursuivrons notre excellente collaboration avec la nouvelle ministre des Droits des Femmes, de la Ville, de la Jeunesse et des Sports : Madame Najat Valaud Belkacem.

Nous nous félicitons de cette nomination : j'ai déjà rencontré cette femme et je sais qu'elle est ouverte, volontaire et déterminée et qu'elle portera avec conviction le sport français. Nous pourrons par ailleurs lui être agréables dès à présent en validant et en nous investissant dans notre plan de féminisation.

L'inspection générale actuellement en cours apportera un éclairage extérieur sur nos fonctionnements. Toutefois, nous savons, à l'interne, mieux que personne quelles sont nos failles et nos fragilités. A l'extérieur, l'image est plus lisse. Elle ne reflète que celle de nos succès. Et ces succès sont bien le fruit de notre travail.

Impossible, toutefois, de s'en satisfaire complètement, et de se reposer sous des lauriers qui fanent toujours très vite. Il nous faut encore avancer, progresser. Le programme national « Apprendre à nager » nous y invite. Ne laissons à personne faire à notre place, notre travail.

L'éveil, L'Ecole de Natation Française, L'Opération Savoir Nager, les programmes Natation Santé avec le Nager Forme Santé sont autant d'activités inventés, partagés, mises en œuvre par la Fédération et ses instances. Cela fait parfois beaucoup, je le sais. Mais peut-on – doit-on - abandonner des franges entières d'activités aquatiques à d'autres ?

Peut-on laisser des opérateurs qui n'ont aucun lieu avec le milieu aquatique et/ou les valeurs associatives proposer leurs « produits » au détriment des activités FFN ?

Non !

La réponse est non. Et nous avons en commun de la partager !

Il nous revient dès lors ici, ensemble, de nous accorder sur les actions, les moyens les modalités, les priorités pour mettre en œuvre ce principe fort, intangible.

Pour le futur, et comme par le passé, nous y attacherons ici, nous y parviendrons. Avec passion. Avec travail. Avec détermination. Car nous voulons tous nous renforcer et nous développer encore.

Ce devoir nous l'avons vis-à-vis de nous –mêmes et des responsabilités que nous avons choisi d'assumer. Mais nous l'avons aussi vis-à-vis de nos anciens et de ce qui nous ont quittés.

Je pense ainsi à ce moment à tous nos parents et amis qui sont partis.

Je pense, par exemple, à Monsieur Gilbert SEYFRIED, disparu en aout dernier à l'âge de 84 ans, et qui fut l'un des premiers entraîneurs à l'INSEP. Je pense à la figure emblématique de la natation française Maîtres qu'était le normand Max AVENEL, licencié à l'Espérance Vaillante Granville, et qui a tiré sa révérence à l'âge de 94 ans.

Je pense bien sûr à Monsieur Jacques MESLIER, l'un des plus grands promoteurs de nos activités.

Je pense enfin à un de nos grands dirigeants, Monsieur Marcel DEGUEURCE, Vice-président honoraire de la FFN et Président de Lyon Natation durant 42 ans, disparu en janvier dernier.

Quelques hommes, quelques noms qui viennent illustrer le fait que le temps reprend des personnes qui nous ont donné, accompagné, soutenu. Je vous propose d'observer pour eux une minute de silence, à laquelle nous associons Mademoiselle Magali MEJEAN, nageuse de natation synchronisée, tragiquement disparu en Martinique.

Minute de silence

Je me permets une transition un peu audacieuse. Mais je sais que personne ne m'en voudra. J'ai envie, et je suis persuadé que cette envie est partagée, de saluer des personnes qui sont à nos côtés et que nous aimons. Il y en a forcément beaucoup...

Je vous remercie toutefois d'être un peu sélectif et d'envoyer par vos applaudissements des signes d'affection à notre Henri et à notre ami Georges excusé, que nous avons toujours autant de bonheur à retrouver.

Applaudissements

Je vous remercie. Cela fait du bien aussi de dire en direct (ou presque) à ceux que l'on aime, que cela est bien le cas.

Puisque nous sommes encore à partager la richesse de nos échanges et de nos rencontres. Il doit aussi être fait état de la richesse de notre trésor, ou plutôt de la bonne santé financière de notre institution présentée dans quelques instants par notre émérite Trésorier Fédéral, Monsieur Jean Paul Vidor, et consolidée par un accueil technique performant dans les rapports entre la Ministre de la Jeunesse et des Sports, le Directeur des Sports et nous. Ces 4 dernières années, nous n'avons mesuré qu'une faible diminution de 3.6% de la subvention versée par notre Ministère de tutelle. C'est certes une diminution mais au regard de celle subie par les autres sports, nous pouvons nous réjouir de la qualité de l'accompagnement ministériel. Les sommes allouées au sportif ont toutefois progressé de 0.7%, pour atteindre en 2013: 6 019 360€. Pourquoi ? Parce que la Fédération a participé à l'abondement de ce budget à hauteur de 41.23%, soit une progression de 5.32% en 4 ans.

Ne boudons pas non plus notre plaisir de souligner le rendu satisfaisant de l'aide apportée par nos partenaires privés à la valorisation de notre budget fédéral dédié aux actions sportives (*photo sponsors*).

Le travail de réflexion, de conception, d'élaboration, de formalisation, de suivi, de déclinaison, de gestion et de mise en œuvre mobilise beaucoup d'énergies, de temps, de compétences. Je salue donc et remercie toutes celles et ceux qui y participent, notre force de travail. Ces contributions qu'elles soient l'œuvre de dirigeants engagés, de salariés mobilisés ou de cadres techniques s'additionnent et se complètent. Merci à tous, et à chacun.

Merci notamment au DTN et à son équipe d'être enfin parvenus à nous offrir, à la Fédération et aux régions, une lisibilité sur les lettres de missions des cadres techniques. Il est en effet heureux de savoir avec davantage de précision et de concertation les missions confiées aux fonctionnaires mis à notre disposition.

Il nous revient désormais de définir une feuille de route pour l'action. Cet effort permanent d'adaptation aux réalités et aux enjeux du temps présent doit être poursuivi sur la base du développement territorial.

Il faut renforcer nos relations avec les comités régionaux, les comités départementaux et les clubs. La fédération est souvent trop perçue comme « perceptrice » et nous devons intéresser encore davantage nos structures aux outils fédéraux.

En direction des régions, le projet de conventionnement d'un pacte de progression commune présenté au cours de ce week-end par notre collègue et ami Jean Jacques Beurrier a vocation à répondre à cet objectif.

En faveur des clubs, le nouvel élan porté par notre efficace Secrétaire Général, Michel Sauget, sur la labellisation des clubs doit aussi dynamiser nos associations et territoires.

L'objectif demeure encore avec ces propositions de **nous renforcer et nous développer encore !**

Notre réussite renouvelée passe par une exigence de progression, sans cesse renouvelée. Une exigence tant qualitative que quantitative : deux qualificatifs qu'il ne faut pas opposer, mais bien combiner. C'est en améliorant la diversité et la qualité de l'offre fédérale que nous gagnerons de nouvelles affiliations et de nouveaux licenciés.

Après le succès de Barcelone, rendez-vous est désormais pris cet été pour à Berlin... ..et Budapest !

Ensemble, décidons, agissons pour nous renforcer et nous développer encore !

Et mon discours serait forcément incomplet, s'il ne s'achevait pas par une citation de circonstance !
Je vous la livre donc : « **Se réunir est un début ; rester ensemble est un progrès ; travailler ensemble est la réussite.** » *Henry Ford*

Merci de votre attention.
Merci de votre engagement.
Merci de votre participation.
Merci de votre soutien.

Vive la natation française !

Vive la Fédération Française de Natation !

(Applaudissements)

Je passe la parole à Monsieur Frédéric Ramé, Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Midi-Pyrénées.»

IV – Intervention des personnalités présentes

Monsieur Frédéric Ramé, Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Midi-Pyrénées, remercie la FFN d'avoir choisi Millau pour son Assemblée Générale. La Natation Française donne une belle image du sport. Il évoque les 15 000 licenciés comptabilisés en Midi-Pyrénées avec une natation qui se porte très bien. Tout le mérite en revient au Président Bernard Dalmon et à son équipe de dirigeants et cadres techniques qui ont su relancer la dynamique du comité régional, et ce malgré une succession difficile.

Il fait état de la difficulté de plus en plus grande de trouver des bénévoles et à ce titre, il remercie la Fédération pour son action et les formations qu'elle développe au profit des jeunes.

Il souhaite à toutes et à tous d'excellents travaux.

V - Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale de Nancy en date des vendredi 19 et samedi 20 avril 2013 (Michel SAUGET)

Ce procès-verbal est adopté à l'unanimité.

VI - Adoption des décisions prises par le comité directeur depuis le dimanche 21 avril 2013 (Michel SAUGET)

Ces décisions sont adoptées à l'unanimité.

VII - Présentation et adoption du rapport moral de la saison 2012/2013 (Michel SAUGET)

Michel Sauget rappelle que l'ensemble de la documentation présentée à l'Assemblée Générale a été dématérialisé dans le cadre du développement durable.

Le rapport moral du Secrétaire Général est adopté à l'unanimité.

VIII - Présentation globale des rapports d'activités de la saison 2012/2013 par Michel SAUGET

Michel Sauget précise que les Présidents de Commission se tiennent à la disposition des délégués régionaux afin de répondre à toutes questions suscitées à la lecture de leur rapport d'activités.

- 8.1 - Commission Juges et Arbitres :

Jean-Pierre Chaberty (Provence) rappelle que la possibilité de créer une déclinaison des jurys d'appel dans la région avait été évoquée l'année dernière.

Denis Cadon : la région pourrait s'inspirer de la règle fédérale mais cela est délicat à appliquer en région. Il préconise donc de garder « l'esprit » du jury d'appel mais il est difficile d'aller plus loin dans une formalisation au niveau des régions.

- 8.2 - Commission Informatique :

Jean-Pierre Chaberty (Provence) informe que les comités bi-départementaux se heurtent lors des engagements à la dualité. Aussi, ne peut-on pas trouver une solution pour éviter la multiplication des mots de passe ?

Patrick Fradet répond que la commission s'est penchée sur cette demande mais que celle-ci est très difficile à régler, les régions et les départements étant bien distincts. Il faudrait créer une troisième entité pour solutionner ce problème via la création d'un nouveau département, fruit des deux entités.

Gabriel Lordinot (Martinique) demande des précisions sur la prise en compte des temps des premiers relayeurs.

Patrick Fradet confirme que techniquement dans tous les modules de la fédération, il est possible de prendre en compte les temps des premiers relayeurs qui sont bien répercutés dans les résultats et classements.

- 8.3 - Commission de labellisation :

A noter : la labellisation de deux clubs formateurs de Martinique ne figure pas dans l'état des lieux présenté.

Guy Sabatier (Champagne Ardennes) souligne avec satisfaction le volume important de ces bilans adressés aux régions suffisamment en amont.

Ces remarques prises en compte, les rapports présentés sont adoptés à l'unanimité.

IX - Présentation des modifications statutaires et réglementaires par Caroline LEFRANC

9.1 - Propositions de modifications à apporter au Règlement Intérieur de la Fédération Française de Natation : (en annexe)

- Complément de l'Article 4 relatif aux Pouvoirs et missions de l'Assemblée Générale » : Cette proposition fait suite à l'incident survenu lors de l'Assemblée Générale 2013 à Nancy, à savoir que « les décisions prises par l'Assemblée Générale, non soumises aux dispositions particulières des articles 4.12. et 21 des Statuts, sont prises à la majorité relative des suffrages exprimés ».
- Complément de l'Article 12 relatif à la composition du Bureau
- « Toilettage » de l'Article 14 relatif aux réunions du Bureau Fédéral, suite à la modification de l'Article 12 proposé.

9.2 - Propositions de modifications à apporter au Règlement Disciplinaire de la Fédération Française de Natation (en annexe)

- Modification de l'Article 16 relatif au barème des sanctions automatiques disciplinaires

Guy Sabatier (Champagne-Ardenne) demande si cette proposition émane de la Commission de Water-Polo.

Louis-Frédéric Doyez répond qu'elle résulte de la difficulté à trouver des équipements en bassin normé (matches en bassin de 33 mètres), d'où la nécessité de modifier le périmètre des 100 kms.

Ces modifications sont adoptées à l'unanimité.

X - Comptes financiers de l'année 2013

10.1 - Présentation du rapport de gestion (Jean Paul VIDOR)

L'année 2013 a été marquée par les résultats remarquables de notre équipe de France.

Résultats par secteur :

| | |
|----------------------------|---------------|
| - Fonctionnement fédéral : | + 1 546 145 € |
| - Sportif (dont CO) : | - 1 272 927 € |
| - INFAN : | + 28 045 € |
| - Horizons Natation : | - 11 060 € |

Résultat global : 290 202 €

Comparatif budget / réalisé : Eu égard à l'augmentation des produits (licences), un effort a été consenti au niveau du sportif, entre autre avec le versement d'une aide aux Pôles espoirs à hauteur de 129 000 Euros.

Exécution de la convention d'objectifs 2013 : Résultat exceptionnel, dû à un suivi rigoureux des budgets. Nous avons également pu procéder à des glissements à l'intérieur d'une même action.

Rapport de participation FFN/MS de 2003 à 2013 : Ces 4 dernières années la Fédération a enregistré une faible diminution de la subvention ministérielle (-3,6 %), inférieure à celle subie par les autres sports. Et la Fédération a participé à l'abondement de ce budget à hauteur de 41,23 % (+ 5,32 % en 4 ans).

Horizons Natation : un excellent résultat avec 11 060,28 € de déficit, ce qui est une première.

Filiale SAS NEO : la FFN a racheté en 2013 les parts de cette société afin de devenir l'actionnaire unique de cette entité.

Déficit d'exploitation : 82 576 €

Résultat exceptionnel : 100 179 €

Résultat avant impôt : 17 602 €

Résultat après impôt sur les bénéficiaires : 11 520 €

Les charges ont été réparties sur les 4 événements organisés par NEO durant l'exercice :

- Championnats d'Europe de Water-Polo à Canet-en-Roussillon
- Championnats d'Europe de Natation à Chartres
- Open Make Up Forever à Montreuil
- Open de Natation à Vichy

Les grandes masses de la FFN :

Total des charges : 13 210 792 €, dont :

- Charges FFN : 4 437 434 €
- Charges HN : 2 730 866 €
- Charges sportif (dont INFAN) : 6 042 492 €

Total des produits : 13 500 994 €

- Produits FFN : 5 983 579 €
- Produits HN : 2 719 805 €
- Produits sportif (dont INFAN) : 4 797 609 €

Le Trésorier Général remercie vivement le Directeur Financier Pierre Volant et son équipe pour le remarquable travail réalisé.

A noter que la dernière échéance du prêt de notre siège social sera versée le 9 juin 2015.

Ismaël Také Bekima (Aquitaine) fait part de sa satisfaction suite à l'intégration de la SAS NEO dans les comptes de la Fédération et salut cet effort de transparence. En revanche, il est interpellé par le poste des valeurs mobilières de placement qui n'a pas été commenté et qui représente 3 647 000 €, soit 20 % de l'actif, et s'interroge sur l'absence de provisions.

Jean-Paul Vidor explique que la Fédération a contracté 3 types de placements financiers :

- Un contrat de capitalisation à hauteur de 1 500 000 € (type assurance vie).
- 6 obligations de très grandes sociétés, qui donnent lieu à un versement annuel de 90 000 € de coupons. Trois de ces obligations viennent à échéance fin 2014, et trois autres en 2015.
- Des fonds communs d'investissement pour lesquels des plus-values ont été enregistrées.

Ismaël Také Bekima remercie pour ces explications et rappelle que le contrat de capitalisation devrait apparaître dans les immobilisations. De plus, puisque la Fédération a des excédents, ne peut-on envisager d'en faire profiter les comités régionaux ?

Jean-Paul Vidor répond que dans le cadre de la labellisation un versement sera effectué en 2014 au profit des clubs qui sont labellisés nationaux et internationaux.

Francis Luyce remercie à son tour Jean-Paul Vidor et précise que la Fédération est très rigoureuse pour obtenir cette gestion sérieuse. Il revient par ailleurs d'être prudent car l'avenir demeure incertain, notamment en ce qui concerne l'accompagnement ministériel. Il est ainsi heureux d'avoir quelques fonds propres. Cela permet au demeurant de financer nos projets et avancées, et par exemple de pouvoir mettre des moyens sur la labellisation afin d'aider les clubs qui s'investissent, ou sur la contractualisation avec les comités régionaux, qui sera évoquée au cours de l'après-midi.

Par ailleurs, il rappelle que le Ministère demande les budgets des comités régionaux que la Fédération ne peut pas toujours produire. C'est pourquoi une demande en ce sens a été faite auprès de nos régions afin qu'elles adressent leur budget à l'issue de leur Assemblée Générale. Ils souhaitent que les régions soient toutes gérées de manière aussi rigoureuse et puissent se doter aussi de moyens

d'actions. Chacun peut imaginer que c'est le cas, surtout faute d'une transparence partagée.

10.2 - Rapport des contrôleurs aux comptes (Christine Kitegi)

Christine Kitegi donne lecture du rapport de contrôle financier.

Ce dernier est adopté à l'unanimité.

10.3 - Rapport de la commissaire aux comptes - Quitus au Comité Directeur

Madame Raphaëlle TERQUEM commente le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels.

10.4 - Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Raphaëlle TERQUEM donne lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté par Monsieur le Trésorier et du rapport général de la commissaire aux comptes et de son rapport spécial, approuve les comptes clos le 31 décembre 2013 et arrêtés par le comité directeur des vendredi 28 février et samedi 1^{er} mars 2014, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes, tels qu'ils lui sont présentés et résumés dans ces rapports.

Une abstention : Hervé Kurek (Picardie) (11 voix)

En conséquence, elle donne quitus au comité directeur pour le dit exercice.

10.5 - Affectation du résultat 2013

En application des dispositions légales, l'Assemblée générale décide d'affecter la somme de 290 202 Euros du résultat de l'exercice 2013 au report à nouveau, afin de porter ce dernier à 1 934 498€.

XI - Présentation du plan de féminisation (Louis-Frédéric Doyez)

Le Président rappelle que le Ministère a sollicité les Fédérations sur la mise en place d'un plan de féminisation qui est présenté aujourd'hui à l'Assemblée Générale. Il passe la parole à Louis-Frédéric Doyez, en charge de l'élaboration de ce plan intégré dans le projet fédéral 2013-2017.

- Objectifs :

Durant l'olympiade en cours, la Fédération Française de Natation entend poursuivre et amplifier la pratique féminine, notamment par l'aspect sport santé, mais également demeurer au plus haut niveau avec des athlètes performantes dans toutes les disciplines olympiques de la natation. Le Plan de Féminisation s'articule autour de 4 axes majeurs :

- le recrutement et l'élection de nouvelles dirigeantes (créer des vocations, expliquer, sensibiliser à la fonction de dirigeante)
- la formation des cadres (favoriser l'accès aux formations en mettant l'accent sur l'arbitrage et l'encadrement)
- le développement des pratiquantes (développer la pratique Nagez Forme Santé)
- la dimension féminine du haut-niveau (adapter la politique d'excellence sportive à la dimension féminine)

Constats :

Les activités fédérales :

- Des pratiques «exclusivement» féminines : La natation synchronisée, le water-polo féminin.
- Des pratiques «mixtes» : La natation Course, l'Eau libre, le Plongeon.

= Une offre de pratiques diverse et non sexiste

La Parité respectée :

- Sur 303 984 licenciés : 165 575 sont des femmes soit plus de 55% de licenciées féminines
- Statuts Fédéraux Art. 8 : Le Comité Directeur est composé de trente-deux membres, dont seize hommes et seize femmes.

= La Fédération au-delà des obligations légales

Les instances déconcentrées :

- 3/29 Présidentes de Ligues régionales
- 23/95 Présidentes de Comités Départementaux
- 435/1300 présidentes de Clubs (33,46%)

= Ratio dirigeantes / licences féminines insuffisant

Les femmes sous-représentées parmi les « encadrants ».

Actions :

- RECRUTER plus dirigeantes : identifier les profils intéressants, profiter de l'expérience et de l'aura pour dynamiser le public féminin. Donner une voix et une caution à la féminisation.
- FORMER plus d'officielles (et de dirigeantes) : Faciliter l'accès aux formations en réduisant les coûts d'inscriptions pour les femmes et jeunes filles, instaurer des critères de féminisation des corps d'officiels.
- ACCUEILLIR plus de pratiquantes : plan de développement de la Natation Santé, plan de développement water-polo féminin.
- ACCOMPAGNER de manière spécifique L'excellence sportive féminine : appréhender les spécificités médicales de la pratique féminine de haut niveau, mettre les Equipes de France féminines en lumière. Identifier un référent médical et son réseau pour toutes les équipes de France féminines. Prise en compte des spécificités féminines dans la recherche de performance. Inclure dans les formations fédérales des modules spécifiques de sensibilisation à la particularité de la pratique féminine.

Le Président félicite le Directeur Général pour l'établissement de ce plan de féminisation qui, après acceptation de l'Assemblée Générale, sera adressé au Ministère.

XII – Signature de la convention entre la FNMNS et la FFN

Patrick Gastou présente Jean-Paul Schwartz, Président de la Fédération Nationale des Métiers de la Natation et du Sport. Cette Fédération a répondu favorablement à la proposition de partenariat de la Fédération Française de Natation avec pour objectif de parvenir à une meilleure mutualisation des actions en matière de formation aux métiers de la natation.

Jean-Claude Schwartz intervient en rappelant que la FFN est sa première famille et exprime toute sa satisfaction quant à cette collaboration. Il présente les membres de sa fédération présents avec lui à Millau.

La FNMNS regroupe aujourd'hui 15 000 Adhérents et comprend 85 % de MNS.

Force vive des métiers du sport, de l'enseignement, de l'animation et de la sécurité, elle œuvre pour revaloriser les secteurs d'activités des métiers de la natation et du sport.

Il précise que sa Fédération ne s'associe pas à la FFN pour avoir le monopole. En revanche, chaque fois que la Fédération fera appel à eux, ils répondront présents grâce à leurs nombreux centres de formation et d'une équipe disponible pour se déplacer en région.

Le but est de coordonner les actions respectives des deux fédérations en organisant des actions conjointes et en mobilisant des moyens matériels et humains.

Les deux parties procèdent à la signature de la convention.

Le Président Luyce remercie chaleureusement le Président de la FNMNS pour son engagement aux côtés de la Fédération. Il transmet à cette occasion toutes ses pensées les plus affectueuses à Lucien Gastaldello, ex-président de la FNMNS, qui traverse des moments très difficiles.

Le Président souhaite la bienvenue à Monsieur Christophe Saint-Pierre, Maire de Millau, nouvellement nommé, ainsi qu'à son Adjoint aux Sports, Monsieur Hugues Richard.

Christophe Saint-Pierre, Maire de Millau, remercie le club du S.O. Millau ainsi que le Comité Régional de Midi Pyrénées pour leur engagement dans le sport et l'organisation de cette Assemblée Générale Fédérale. Il souhaite à toutes et à tous d'excellentes fins de travaux.

Le Président est également heureux de recevoir Monsieur Jacques Godfrain, ancien Ministre Maire de Millau, de 1995 à 2014, un grand ami depuis de nombreuses années.

Jacques Godfrain rappelle la grande histoire « d'amour » entre Millau et Francis Luyce, qui a donné l'impulsion définitive au « terreau » existant à Millau.

XIII - Modifications apportées aux règlements sportifs et adoption des calendriers sportifs 2014/2015

13.1 - Natation Course par Gilles Sezionale (en annexe)

13.1.1 - Le calendrier 2014/2015

Programmes régional et départemental :

- Interclubs Benjamins plot 1 : 18 et/ou 19 octobre 2014
- Les Championnats Interclubs TC : les 8 et 9 novembre 2014.
- Les championnats départementaux en bassin de 25m : 22 et 23 novembre 2014 (date préconisée)
- Les championnats régionaux en bassin de 25m: le 6 et 7 décembre 2014
- Des Championnats Régionaux ½ fond pourront être organisés un week-end précédant la date des Championnats Régionaux.
- Interclubs Benjamins/Minimes : 24 et/ou 25 janvier 2015.
- Les championnats régionaux en bassin de 50m : 12 au 14 juin 2015
- Les championnats départementaux été (25m ou 50m) : le plus tard possible dans la saison, date préconisée le 27 et 28 juin 2015.

Programme interrégional :

- Les Championnats Interrégionaux 25m deviennent les Championnats N2 25m : du 19 au 21 décembre 2014
- Championnats N2 50m Hiver : du 20 au 22 mars 2015
- La Coupe de France des Départements : les 20 et 21 juin 2015
- Les Championnats N2 50m Été : du 10 au 12 juillet 2015.

Programme national :

- Les championnats de France en bassin de 25m : du 20 au 23 novembre 2014
- Championnats de France Elite et Jeunes (5 ou 6 jours) : du 1er au 5 avril 2015 à Limoges
- Coupe de France des Régions : les 15 et 16 mai 2015
- Le Trophée Lucien-Zins : les 4 et 5 juillet 2015
- Les Championnats de France Minimes (5 jours) : du 22 au 26 juillet 2015 à Agen
- Les Championnats nationaux 16 ans et + : du 29 juillet au 2 août 2015 à Montauban

Compétitions internationales

- Le Circuit « FFN Golden Tour », les dates des organisations devraient être les suivantes : du 18 au 20/12/2014, du 29 au 31/01/2015, du 12 au 14/02/2015 et du 12 au 14/03/2015.
- Open de France de Natation Vichy Val D'Allier: 3 et 4 juillet 2015.

- Les 1ers Jeux Européens à Bakou pour les Juniors : les épreuves de natation se dérouleront du 23 au 27 juin 2015
- Championnats du Monde à Kazan : du 2 au 9 août 2015.
- Etape de la Coupe du Monde 25m à Chartres/Grand Paris : les 14 et 15 août 2015.

13.1.2 – Les modifications du règlement

- La série nationale sera établie à l'aide de deux performances et non d'une seule.
- La série 14 ans devient série 14 ans et moins. Les critères d'accès seront précisés dans le cadre du projet de réforme du parcours des 9-13 ans.
- Les grilles de série et de qualification sont revues afin d'être ajustées aux évolutions internationales et à la capacité d'accueil de nos rendez-vous nationaux.

Partie spécifique

- Catégorie Benjamin : voir la partie suivante.
- Catégorie Minimale : Le championnat de France passe de 4,5 jours à 5 jours.
- Catégorie 16 ans et plus : Le championnat national 16 ans et plus.
- Niveau IR et sous-jacent :
 - o Le championnat régional 25m : les épreuves de demi-fond (400 4N, 800m NL et 1500m NL) pourront avoir lieu un weekend précédent et non plus le weekend précédent.
 - o Le championnat IR 25m devient le championnat N2 en bassin de 25m.

Projet d'évolution du programme sportif des 13 ans et moins :

Constat :

- Le parcours des 9-13 ans : 5 années d'âge regroupent 1/3 des licenciés de la FFN.
- Des objectifs différents :
 - o 30% des licenciés 10-11 ans pratiquent la natation en compétition (3-4 épreuves différentes)
 - o près de 40% pour les 12-13 ans (9 épreuves différentes)
- Des parcours cloisonnés alors que la différence de maturité est importante.
- Au niveau international jeune et senior, une absence observée dans certaines épreuves.

Les orientations :

- Valoriser une offre sportive variée dès la sortie du pass'compétition.
- Encourager la pratique de plusieurs épreuves dans une même journée
- Développer la formation des nageurs dans les quatre nages avant d'aborder le « 4 nages ».
- Rendre le parcours de formation stimulant avec des exigences en cohérence avec les différences de maturité.

Natathlon 10 ans et moins, Natathlon 11 ans, (programmes optionnels)

Ces programmes sont une proposition laissée à l'initiative des comités régionaux. Ces derniers pourront déléguer l'organisation de ce programme aux départements.

Natathlon 12-13 ans : ce programme est une obligation sous la responsabilité des comités régionaux. Ces derniers pourront déléguer l'organisation de ce programme aux départements.

Le Championnat de France Minimes :

1. Le championnat de France minimes est remplacé par un championnat de France 15 ans et moins
2. Un mode d'accès sera offert aux nageurs à maturité précoce (en cours).

Lionel Horter exprime sa satisfaction quant au résultat des travaux de la Commission natation course. Il informe qu'une première action « Tokyo 2020 » à destination des 16 – 19 ans a d'ores et déjà été mise en place. Pour les 12-13 ans, il s'agit d'une évolution du Natathlon actuel qui doit répondre à la notion de développement de la Fédération et permettre l'accès au plus haut niveau.

Jean-Pierre Chaberty (Provence) fait part de la remarque des entraîneurs de sa région sur le programme des benjamins 1^{ère} année qui ne leur semble pas toujours adapté.

Lionel Horter répond qu'il s'agit d'un programme optionnel et que les régions ont toute latitude pour l'appliquer ou non. Ces jeunes peuvent en effet participer à un programme palliatif. Le programme vise à permettre aux meilleurs d'accéder à un niveau supérieur, de nager les quatre nages et d'être capables d'effectuer plusieurs courses dans la journée.

Gilles Sezionale confirme que l'idée n'est pas de pousser tous les nageurs dans ce sens, sinon nous risquons la catastrophe mais bien d'accompagner les meilleurs nageurs à nager différemment.

Marc Hanssler (Lorraine) remercie la Fédération de la transmission des projets suffisamment en amont afin qu'ils puissent être étudiés et débattus. Il est interpellé par les nombreuses versions du Natathlon et s'interroge sur la stabilité des programmes conscient qu'il influe énormément sur le travail des clubs.

Gilles Sezionale répond que nous ne pouvons pas nous contenter d'une stabilité. L'évolution est nécessaire. Il est nécessaires d'avoir plusieurs grilles de lectures de ce programme qui ne s'applique effectivement pas à tous.

Le classement national des clubs sera évidemment adapté à ces modifications.

Guy Sabatier (Champagne-Ardenne) s'interroge sur la liberté laissée aux régions pour les poussins.

Philippe Briout (Normandie) s'interroge sur les propositions faites pour le niveau inférieur des Avenirs.

Lionel Horter : les juniors ne fonctionnent pas bien. La perception est peut-être plus fine maintenant.

Le programme de l'ENF va être valorisé et sanctuarisé pour l'apprentissage des tous petits.

La vigilance est de mise sur le programme Avenir. L'apprentissage des 4 nages est essentiel.

Jean-Louis STEVENIN (Champagne-Ardenne) demande confirmation sur l'obligation ou pas pour la région d'adhérer au « programme optionnel » pour les 10 ans et moins.

Claude Boulommier (Bourgogne) demande si la barrière des 9 ans pour passer le « pass'compétition » est conservée ?

Lionel Horter répond que cette barrière est en effet maintenue, le nageur de moins de 9 ans restant dans un parcours pédagogique.

Ce programme est adopté à l'unanimité

13.2 - Maîtres par Guy DUPONT (en annexe)

- Maîtrise des flux :

2 116 compétiteurs ont participé aux derniers Championnats de France d'Hiver des Maîtres à Paris du jeudi 27 au dimanche 30 mars 2014. A ce propos Guy Dupont félicite le club du Paris Aquatique pour leur excellente organisation. A noter les trois records du monde réalisés par Jean Leemput qui fêtera son centième anniversaire le 1^{er} juin prochain !

- Calendrier 2014/2015 :

Championnats de France Interclubs des Maîtres : Montluçon, samedi 24 et dimanche 25 janvier 2015

Championnats de France Hiver des Maîtres : Rennes du jeudi 26 au dimanche 29 mars 2015

Championnats de France d'Été des Maîtres : du Jeudi 25 au dimanche 28 juin 2015 (lieu à définir)

- Développement des Maîtres au sein des différentes disciplines :

Le plongeon a déjà intégré les maîtres au sein de son championnat depuis plusieurs années.

Au niveau de la Natation Synchronisée, un championnat de France avec pour support le Meeting de Toulouse en 2015.

Pour l'Eau Libre, un classement Maîtres est fait lors des étapes de la Coupe de France. De même, l'épreuve d'Eau Libre des Maîtres a été depuis l'année dernière rattachée aux Championnats de France d'Eau Libre.

Hervé Kurek (Picardie) intervient concernant la modification de la composition des relais 4 x 50 4N mixte composé obligatoirement de deux femmes et deux hommes.

Programme adopté à l'unanimité.

13.3 - Eau libre par Jean Paul NARCE

Jean-Paul Narce passe la parole à Stéphane Lecat, Directeur de l'Eau Libre, qui présente le projet de développement de l'Eau libre pour la période 2013/2017.

1) Rapprochement Natation course/Eau libre

Pourquoi ?

- Parce qu'un nageur d'Eau libre est à la base un nageur Natation Course
- Podium Messieurs à Londres : Les médaillés sont dans les 40 premiers (15'15) ranking mondial 2012 FINA sur 1500 NL en bassin de 50m
- Podium Filles à Barcelone : Les médaillées sont dans les 30 premières (16'20) ranking mondial 2012 FINA sur 800 NL en bassin de 50m

Donc :

- Imposer un niveau de performance sur 1500nl chez les messieurs et 800nl chez les dames semble incontournable

Mais :

- Nécessité d'une stratégie d'entraînement spécifique Eau libre

2) Modalités de qualification

- Temps de pré-qualification en bassin de 50m pour toutes les équipes de France sur 800m ou 1500m NL

Equipe de France A

- Qualification sur une ou deux compétitions internationales sur 10km
- Possibilité pour les nageurs qualifiés sur le 10km d'ajouter des épreuves (5 ou 25Km)
- Obligation de participer aux Championnats de France Eau libre sur la course de référence
- Si nageur qualifié via le 1500LM Messieurs ou le 800NL Dames: obligation de nager au moins deux 10km «International» avant la compétition internationale de référence (sans compter les Championnats de France)
- Dans le cas où il resterait des places sur le 5 et 25 km, la sélection se ferait lors des Championnats de France Eau libre

Equipe de France Juniors et COMEN

- Qualification sur les Championnats de France Eau libre

3) L'accès au haut niveau

- Multiplier les expériences internationales dans les catégories Juniors à Séniors (Coupe de France; LEN CUP ; FINA)
- Possibilité aux Comités Régionaux de participer aux Etapes de Coupe d'Europe
- Sous réserve d'un niveau de performance minimum pour l'étude des dossiers par le Directeur de la discipline
- Exemple: être de série Nationale sur 800NL pour les filles ou sur 1500 NL pour les garçons

4) Formation des Officiels et Bénévoles

- Continuer et renforcer la formation des Officiels Eau libre
- Continuer à développer les outils de formation des Officiels (clef USB)
- Donner l'opportunité à nos Officiels d'assister et/ou participer à des compétitions internationales
- Accompagner les Bénévoles sur les organisations

5) Information et communication

- Publication du programme National et des actions de stages et de compétitions internationales (FINA/LEN) début octobre
- Diffusion des critères de sélection de la saison mi-octobre
- Optimiser les informations sur la page Eau libre du site FFN (résultats; actions sportives et de

formations...)

- Développer les liens avec les différents médias
- Renforcer la communication interne
- Publication des pré-qualifiés

6) Evénements

6.1 - Championnats de France 5Km Indoor

- Placés au plus tard 4 semaines avant les France Elite Natation Course
- Championnats de France «de développement» : première approche vers l'Eau libre, moyen d'évaluation intermédiaire pour les nageurs de l'équipe de France Eau libre et des nageurs demi-fond Natation Course

6.2 Championnats de France Eau libre

- Sur 4 jours au lieu de 8 (du Jeudi au Dimanche)
- Intégration sur ces 4 jours des Championnats de France Maître Eau libre
- Engagements en ligne sur EXTRANAT
- Système de chronométrage électronique avec transpondeur obligatoire
- Lieu d'organisation proche d'un aéroport et ou d'une gare TGV
- Facile d'accès pour le public (visibilité) et les acteurs de ces Championnats
- Promotion de ces Championnats auprès des pays Européens (Calendrier LEN)
- Faire de ces Championnats une aide dans la préparation aux échéances Internationales
- Site internet dédié aux Championnats de France
- Arche d'Arrivée FFN qui répond au cahier des charges FINA

6.3 Coupe de France Eau libre

- Harmonisation du calendrier des étapes
- Cohérence des calendriers Eau libre-Natation course
Constitution d'un nouveau circuit à double étages: Promotionnel et performance
- Toutes les étapes de Coupe de France gérées sur Extranat (Engagement et résultats)
- Proposition d'une nouvelle répartition des points pour le classement général
- Faciliter et rendre possible l'accès aux différents publics sur les Etapes (engagements en ligne et sur place)
- Augmentation du nombre de nageurs sur les Epreuves d'Eau libre
- S'appuyer sur les compétences du service communication de la FFN pour la promotion des épreuves
- Identifier les lieux qui permettent ce développement et accompagner les collectivités qui ont un projet

7) Titre de participation FFN

Forte demande des « pratiquants » non licenciés FFN pour nager sur les étapes de Coupe de France Aujourd'hui, impossible car Licence obligatoire pour y participer

Activation de Article 25 : Droit à participation à une épreuve sportive Règlement FFN

Afin de participer aux compétitions Eau Libre, un droit à participation est délivré par la Fédération Française de Natation. Sa durée de validité est d'un jour. Il comprend une assurance (responsabilité civile et accident corporel). Son montant est fixé par l'Assemblée Générale sur proposition du Comité Directeur.

Placée sous la responsabilité de l'organisateur, la délivrance de ce droit à participation est conditionnée à la production :

- d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique sportive en compétition de l'eau libre de moins de trois mois à la date de l'épreuve,
- d'une autorisation parentale pour les mineurs
- d'une pièce d'identité
- du paiement de ce droit à participation.

Ce droit à participation ne donne aucun droit de représentativité au sein des instances fédérales, ni à participer aux classements officiels de la Fédération Française de Natation.

Jean-Paul Narce remercie Stéphane Lecat pour son aide et le travail effectué, avec l'aide du Directeur

Général sur les courses grand public. Il présente ensuite en détail les propositions de modifications au programme de l'Eau Libre (en annexe), dont :

- Les Championnats de France qui accueilleront la Coupe de France Universitaires et les CF des Maîtres ainsi qu'une épreuve grand public. D'où une probable couverture médiatique.
- Coupe de France 2015 : obligation pour tous les organisateurs d'étapes d'organiser une épreuve grand public et organisation d'une finale spécifique de la Coupe de France fin septembre 2015.
- Suite aux mauvaises conditions météo de 2013 et aux annulations qui en ont découlées, il est proposé à l'avenir de maintenir l'épreuve sur une distance maximum de 3 km et à la condition que tous les participants portent une combinaison néoprène type triathlon (cette épreuve ne donnera pas lieu à classement).

Pierre Grosbois félicite Jean-Paul Narce et Stéphane Lecat pour ce programme très complet et intéressant. Il fait néanmoins remarquer que la date des 5 km indoor est très proche d'une des dates du Golden Tour FFN.

Epreuve grand public :

Hervé Kurek (Picardie) souhaite savoir si une appellation particulière est envisagée pour la participation du grand public à ces épreuves.

Gabriel Lordinot (Martinique) demande si la participation du grand public ne va pas à l'encontre de la décision de ne pas mettre en place de licence à la journée ?

Louis Frédéric Doyez explique qu'il ne s'agit pas d'une licence à la journée mais d'un droit à participation proposé à hauteur de 10 €. Le but étant aussi que les personnes, après plusieurs participations, soient plutôt incitées à prendre une licence à l'année.

Francis Luyce est particulièrement satisfait de cette avancée et prend comme exemple la Fédération Française d'Athlétisme qui s'était désintéressée totalement des courses sur route qui leur ont maintenant totalement échappé. La FFN ne doit pas commettre la même erreur .

Raymond Tappero s'interroge sur le fait de maintenir les épreuves dans une eau à -16°.

Jean-Paul Narce répond que la température limite de 16° correspond au fait de ne pas nager avec une combinaison en néoprène. Néanmoins, il rappelle qu'aucune course ne pourra avoir lieu en deçà de 14°.

Programme adopté à l'unanimité.

13.4 - Water-Polo présenté par Julien Issoulié (en l'absence de Richard Papazian)

Julien Issoulié présente le projet du water-polo 2013-2017 et les propositions d'amendements aux règlements 2014/2015 (en annexe).

Une ambition : être médaillable aux J.O. 2024 - des médailles chez les juniors en 2020.

En 2020 il nous faudra donc être très fort pour les plus jeunes.

Objectifs

- Commencer la pratique du Water-polo plus tôt
- Densifier la pratique chez les jeunes
- Aller vers une vraie compétition de référence pour chaque catégorie (11, 15, 17 ans)
- Proposer une compétition interclubs 17 ans plus orientée vers la performance

Planification des évolutions :

2014 – 2015

- Réforme du format des interclubs 17 ans + une journée de formation obligatoire pour les entraîneurs souhaitant participer à cette compétition
- Compétition régionale – de 11 ans (en fonction des volontés régionales)
- 1 Polonat sur une date régionale protégée

2015 – 2016

- Augmentation du nombre de matchs en interclubs 17 ans
- Réforme du format des interclubs 15 ans + journée de formation obligatoire pour les entraîneurs
- Augmenter la fréquence des compétitions régionales – de 11 ans
- Modifier le nombre d'équipes dans les divisions nationales
- Avoir un Polonat sur une journée nationale

2016 – 2017

- Augmentation du nombre de matchs en interclubs 15 ans
- Championnat de France 20 ans ou championnat réserve
- Réduire le nombre d'équipe en Pro A
- Créer un tournoi interclubs Open jeunes
- Relancer la Coupe de France (match en semaine)

Nouveautés :

- Le Polonat :

Objectifs : faire découvrir le water-polo à tous les licenciés sur une journée bloquée dans chaque comité. Une date sans autre organisation (course, synchro, plongeon...). Mélanger la natation course et water-polo. Amener de nouveaux pratiquants

Guy Sabatier (Champagne-Ardenne) au niveau du Polonat, y a-t-il obligation d'avoir le pass'compétition ?

Julien Issoulié répond que le polonat ayant pour but d'amener de nouveaux pratiquants, imposer le pass'compétition n'est pas une bonne idée. Le Polonat est davantage proposé au vote de l'Assemblée Générale en tant que compétition d'animation.

David Nolot rejoint les propos de Julien Issoulié et ne voit aucune raison de bloquer sur ce point.

Jacky Vayeur (Languedoc-Roussillon) préférerait que l'on impose le Polonat plutôt que de le suggérer.

- La création d'une compétition – de 11 ans mixte dans les comités régionaux

Objectifs : Commencer la pratique plus tôt et développer un réseau de référents sur les territoires pour densifier l'ETN.

Dominique Trocherie (Pays de Loire) sur le champ de jeu pour les 11 ans et moins : est-il possible de faire jouer dans le sens de la largeur ?

Julien Issoulié répond qu'il n'y a pas de problème de commencer par 15 m.

- Nouveau format du Championnat de France interclubs 17 ans

Objectifs : faire jouer les meilleurs joueurs de 17 ans le plus régulièrement possible. La LEN ayant intégré les Euros 17 ans aux Eurogames, la compétition aura lieu mi-juin 2015. Cela limite fortement le temps de préparation.

Jean-Pierre Chaberty (Provence) est interpellé par le coût important de la mise en place du programme du Championnat de France Interclubs 17 ans pour les clubs.

Julien Issoulié : répond que cela reviendra quoiqu'il en soit moins cher que de faire jouer des nageurs étrangers.

Daniel Planche (Bourgogne) évoque ensuite le problème du découpage en 7 zones qu'il juge complètement déséquilibré. Y aurait-il possibilité pour les moins de 13 ans et les jeunes de changer de zones ? Il souhaite enfin des précisions sur la pratique mixte chez les plus jeunes.

Julien Issoulié répond par l'affirmative à la première question. Au niveau de la mixité, il s'agit avant tout de créer de la densification, d'attirer le maximum de filles afin de créer la concurrence.

Michel Metay (Aquitaine) : qu'en est-il des coûts d'inscription qui sont en constante inflation ? Les droits d'engagement à hauteur de 3 000 € risquent peut être de bloquer le développement.

Julien Issoulié : ce montant vise à couvrir les frais d'arbitrage. Il faut peut-être en revanche retravailler

sur le coût de l'arbitrage. Cette question n'est cependant pas de son ressort.

Francis Luyce estime qu'il faut effectivement être très prudent sur les droits d'inscription. Aussi, il charge Denis Cadon, Président de la Commission des Juges et Arbitres, de réaliser une étude sur le problème de l'arbitrage.

Denis Cadon rappelle la grève récente des arbitres de water-polo. La Fédération doit faire preuve de prudence et ne peut pas remettre en cause les solutions mises en place. Nous avons réussi à ce que les matches de ProA soient mieux arbitrés.

Michel Metay demande des précisions sur les relations entre la Commission Fédérale et la Ligue Promotionnelle de Water-Polo.

Julien Issoulié répond que les relations sont bonnes, même si quelquefois les idées divergent. Les deux parties travaillent en toute intelligence.

Francis Luyce confirme les propos de Julien même s'il a été surpris d'entendre dire que nos équipes de water-polo ont gagné leur qualification aux Championnats d'Europe de Budapest au motif d'avoir rencontré des poules plus faibles.

Jacky Vayeur sollicite la mise en place d'une réunion des clubs de water-polo.

Francis Luyce rappelle que la Fédération travaille sur le Parcours d'Excellence Sportive adapté au water-polo.

Lionel Horter ajoute qu'en effet le Président a initié une réunion sur la mise en place d'un PES Water-Polo. Une réflexion est en cours - la dynamique est en place. Il faut encourager le travail effectué aujourd'hui par le Water-Polo.

Julien Issoulié souhaite associer à ces félicitations Florian Bruzzo, et Filippos Sakellis, respectivement entraîneurs des Equipes masculine et féminine de water-polo.

Programme adopté à l'unanimité.

13.5 -Natation Synchronisée par Marie Claude BESANCON

Marie-Claude Besançon donne la parole à Sylvie Neuville, Directrice de la discipline pour la présentation du projet de développement de la discipline.

Sylvie Neuville présente en ouverture le clip de présentation de l'Open Make Up Forever et remercie chaleureusement la Fédération et la Société NEO pour l'organisation de cette prestigieuse compétition internationale.

Etat des lieux :

- Quelques chiffres : 274 clubs, environ 18 000 licenciés
- Une implantation forte et une histoire prestigieuse

Un objectif fort : Les Jeux Olympiques de 2020 en équipe

Objectifs pluriannuels :

- Les Championnats d'Europe Berlin 2014 : au minimum une 6^{ème} place et 5 finales européennes
- Les championnats du Monde de Kazan 2015 : 3 finales mondiales
- Les JO de Rio 2016 : une finale en duo
- Sélection pour les JO en équipe en 2019

Un levier essentiel : La concurrence

Des moyens :

- Pérenniser la carrière des athlètes
- Concentration des forces des cadres sur les Pôles
- Collectif Jeunes « Horizon 2020 »
- Ouverture à l'international
- Renforcer les qualités individuelles à travers le duo

- Préparation gymnique et acrobatique
- Analyse de la performance et formation des entraîneurs

Un projet pour la natation synchronisée française dans sa diversité :

- Pour chaque niveau de pratique : un programme
- Le parcours de la jeune nageuse : une priorité
- Le programme de compétition :
 - o Concurrence privilégiée et système de sélection rénové pour les Championnats de France
 - o L'harmonisation, la simplicité et la faisabilité des compétitions
 - o Une saison et une planification plus équilibrées
 - o Une meilleure articulation avec l'ENF, respectueuse des spécificités de la discipline
 - o La création d'un programme national des jeunes par année d'âge
 - o Une nouvelle épreuve FINA : le HIGHLIGHT pour renforcer l'acrobatie

Marie-Claude Besançon présente ensuite les propositions de modifications réglementaires 2014/2015 (en annexe).

Christine Kitegi (Midi-Pyrénées) réitère la demande pour la natation synchronisée de pouvoir effectuer les engagements en ligne ainsi que le classement national des clubs.

Patrick Fradet répond que le COPIL mis en place étudie toutes les demandes qui lui sont faites. Les engagements en ligne devraient ne pas poser de problème.

Sylvie Neuville évoque pour finir le projet de professionnalisation de l'Equipe de France de Natation Synchronisée suivi par le Directeur Général Louis-Frédéric Doyez et le Département Marketing fédéral qu'elle remercie.

Programme adopté à l'unanimité.

13.6 - Plongeon par Michel BOUSSARD (en annexe)

Michel Boussard présente les amendements au règlement du plongeon pour la saison 2014/2015. Tirés du terrain, ils se veulent déductifs et inductifs. Ils ont la prétention d'orienter les pratiques du terrain.

Les modifications sont adoptées à l'unanimité.

13.7 - Natation estivale par Bernard BODON (en annexe)

Bernard Bodon présente les amendements au règlement 2015 de la natation estivale.

Il précise qu'un nageur pourra nager plusieurs épreuves, mais que chaque équipe est représentée par un seul nageur par épreuve lors de la coupe de France des régions.

Le programme adopté à l'unanimité

XIV – Présentation des axes du développement non compétitif

14.1 – L'ENF et l'Eveil Aquatique (Jean-Jacques CHORRIN)

Jean-Jacques Chorrin présente les actions de l'Ecole de Natation Française et de l'Eveil Aquatique

Quelques statistiques :

Clubs FFN et agrément :

- 83% de clubs agréés ENF en 2012/2013
- 21% de clubs (279) déclarés Eveil Aquatique en 2012/2013

Licenciés :

- 47% licenciés FFN âgés de moins de 13 ans
- 44% licenciés FFN âgés de 6 à 12 ans
- 06% licenciés FFN âgés de moins de 6 ans

Les perspectives :

En nombre de licences :

- 700 000 naissances par an
- Proposer un projet éducatif et pédagogique pour chacun d'entre eux

En formation :

- 3 régions pilotes formation Eveil Aquatique : Alsace / Ile de France / Provence

Présence au salon Kid Expo :

- 150 000 visiteurs et promotion forte de l'activité Eveil Aquatique

David Nolot précise qu'un travail est actuellement en cours la formation « Eveil Aquatique » ainsi que sur la deuxième version des fiches pédagogiques.

Evelyne Cirié rappelle l'importance du secteur Eveil Aquatique qui est une priorité ministérielle.

14.2 - Développement du Nagez Forme Santé (Juliette PUMAIN)

Juliette Pumain présente le projet Nagez Forme Santé qui s'inscrit également dans la politique du « Sport Santé », priorité ministérielle et véritable enjeu sociétal.

(Cf. Directive du CNDS 2014 : Contribuer à la politique de santé publique. Soutien aux projets répondant aux Plan national/régional « Sport, santé, bien-être »)

La Natation santé au sein de la FFN se décompose en deux secteurs :

Le Nagez Forme Bien Etre : toutes les activités « Bien-être » se déroulant dans l'eau (Aqua-Biking, Aqua-Jogging,...) - nager pour préserver son capital santé. Prévention primaire

Le Nagez Forme Santé : Nager pour améliorer son capital santé et sa qualité de vie -La Natation à visée thérapeutique. Prévention secondaire et tertiaire.

Objectif : positionner le « **Nagez Forme Santé** » comme

- Activité de promotion et éducation de la santé
- Activité pour renforcer le lien social
- Activité préserve l'autonomie

Développer cette activité dans tous les clubs.

Notre stratégie :

- Créer et donner les outils nécessaires pour mettre en œuvre Nagez Forme Santé : *Mode d'emploi - Livret pratiquant - Livret éducateur - évaluation de la pratique*
- Accompagner nos clubs et nos comités régionaux : Mission d'appui nationale
- Création de partenariat pour développer l'activité : Fédération, Association...
- Former des éducateurs Aqua Santé : 300 personnes, bourses aux ERFAN et aux stagiaires

Juliette Pumain adresse ses remerciements aux membres de la commission, à David Nolot et au salarié du Département, Latif Diouane.

David Nolot précise qu'il est régulièrement invité au Ministère dans le cadre des activités du Sport Santé et que la Fédération est très souvent sollicitée pour ses concepts novateurs. Si nous ne prenons pas la place, d'autres la prendrons.

Christine Lepourcelet Talvard préférerait que l'on utilise le terme « recouvrer » ou « maintenir son capital santé » plutôt qu'« action thérapeutique ».

Patrick Croisy (Auvergne) n'est pas tout à fait d'accord et estime que les activités natatoires ont bien des actions thérapeutiques.

14.3 - L'Opération « Apprendre à Nager » (Jean Jacques BEURRIER)

Jean-Jacques Beurrier remercie le Président pour l'avoir missionner auprès du Ministère sur le plan « Apprendre à nager » qu'il présente aujourd'hui à l'Assemblée.

Historique :

- 1500 noyades en 2013
- Création d'un plan « Apprendre à nager »
- Fléchage de l'apprentissage de la natation dans la note d'orientations du CNDS 2014

Actions :

1. Observer la capacité de la population à nager
2. Développer l'apprentissage de la Natation
3. Améliorer la communication et la prévention des noyades
4. Développer et sécuriser les équipements aquatiques
5. Développer la formation des éducateurs
6. Prévention Seniors

Un guide « Apprendre à nager » - FFN & CIAA :

L'ambition de la Fédération Française de Natation pour ses 1308 clubs :

- Faciliter la compréhension du plan « Apprendre à nager »
- Favoriser la mise en œuvre des actions d'apprentissage de la Natation au plus grand nombre au travers de 5 actions
- Accompagner les clubs dans les demandes CNDS

Les 5 actions initiées par la Fédération Française de Natation :

- L'« Opération Savoir Nager »
- Stages d'apprentissage de la Natation
- Ecole de Natation Française
- Activités sportives périscolaires - accompagnement éducatif local
- Apprendre à nager pour les Seniors

Francis LUYCE attire l'attention de l'Assemblée sur les 140 000€ du Ministère à la FFN sur cette opération au titre du CNDS. Or, seuls 18 comités régionaux se sont inscrits sur cette opération. Si le Ministère estime que nous avons échoué, il est donc possible qu'il ne renouvelle pas cette opération. Il compte donc sur l'ensemble des régions pour répondre à cette priorité.

Patrick Gastou ajoute que les régions qui rencontrent des difficultés avec les collectivités territoriales peuvent mettre en place des conventions.

14.4 - La formation, les offres de demain (Patrick GASTOU)

Patrick Gastou fait le bilan de l'INFAN :

Composition :

Une cellule délibérative ou politique : Un Président, un cadre technique expert, un responsable d'ERFAN, des élus régionaux responsables de la formation

Une cellule opérationnelle : une responsable administrative-pédagogique et un chargé(e) de mission

Une cellule technique : un Directeur technique national adjoint et des cadres techniques

L'Essentiel :

- Organisation de l'INFAN
- Réunion de la commission de cadres – orientations politiques et stratégiques
- Séminaire annuel INFAN et ERFAN
- Régularisation des diplômes BF4 – BF5 – Attestations de performance
- Regroupement des référents régionaux « Nagez Forme Santé »

Renforcement - Brevets Fédéraux de la FFN :

Le contexte : passage du BP JEPS AA au BP JEPS AAN

- Dépôt des règlements généraux le 19 décembre 2013 au ministère
- Réécriture des livrets référentiels AC / BF1 / BF2 / BF3 / BF4 / BF5
- Processus de certification harmonisé
- Journée technique des ERFAN le 23 mai 2014

Programme - Formation INFAN 2014 :

Référents régionaux Equipements : 10 avril aux championnats de France à Chartres

Formation des entraîneurs à Font Romeu (Pôle France) : 12 au 16 Mai 2014

BF4 CIAA - NC / WP / NS / PL : 19, 20, 21 Mai - 30, 1, 2 Juillet - 8, 9, 10 septembre

DES JEPS NC / WP / NS / PL - réservé aux titulaires du BF5 : 22 au 26 septembre - 3 au 7 novembre - 8 au 12 décembre

BF4 complet - NC / WP / NS / PL : Septembre à Décembre - Dates à définir

Formation préparation athlétique : 29 et 30 septembre, 1 et 2 octobre 2014

Educateur Aqua Santé : 24 au 28 novembre et du 15 au 19 décembre 2014

La territorialisation des formations :

▪ ERFAN :

- Assistant club – BF1 – BF2 - BF3
- Délivrance des diplômes
- ENF
- Officiels
- Formations au regard des compétences développées

▪ Mise en place par les ERFAN de formation nationale sous condition d'habilitation de l'INFAN:

- Formations fédérales (Eveil aquatique, Nagez Forme Santé, BF4, ...) elles sont considérées comme des Formations nationales déléguées.
- Formation en partenariat avec ERFAN/INFAN

Réflexions et projets :

La formation des éducateurs via le BP JEPS des Activités Aquatiques et de la Natation :

Ces formations n'intègrent pas les compétences des pratiques compétitives. Ainsi aucun titulaire du BP n'est en capacité d'encadrer les premières pratiques compétitives.

Conséquences :

- a) Chaque éducateur employé dans un club à partir de ce diplôme devrait, au titre de la formation professionnelle, suivre, à minima la formation du BF3.
- b) Nous explorerons la possibilité de créer une qualification intermédiaire.
 - DE JEPS - NC / WP / NS / PL réservé titulaire BF4 ou BEESAN : Février à Juin 2015 - Dates à définir
 - Convention de partenariat avec la FNMNS

Daniel Planche fait part des 40 préconisations du Ministère parues récemment dans la Lettre de l'économie du sport, dont :

- Préconisation n°6 : réduire à 4 le nombre de d'unités de compétences du BPJEPS en procédant à la suppression et au regroupement d'objectifs intermédiaires figurant dans les 10 unités de compétences actuelles de ce diplôme.

Il s'interroge néanmoins sur les préconisations 25 et 29:

- N° 25 : le champ d'intervention des CTS en matière de formation et concentrer leur activité dans le domaine des diplômes délivrés par le MJS et par les branches professionnelles – exclure des prérogatives des CTS, la mise en œuvre des formations conduisant à l'obtention de brevets fédéraux, affirmer le rôle du DTN dans la définition de la filière complète des formations des fédérations auprès desquelles ils sont placés.
- N°29 : Développer l'accueil par les CREPS et les écoles nationales, des formations mises en œuvre par les fédérations, au titre de leurs éventuelles nouvelles prérogatives en matière de délivrance de titres professionnels et par les branches professionnelles, au titre principalement des CQP qu'elles délivrent

Patrick Gastou répond qu'il il nous faut effectivement être vigilants afin de protéger les ERFAN.

Jean-Claude Schwartz fait le même constat et souhaite travailler davantage avec la Fédération, notamment au travers du CIAA.

Denis Cadon intervient pour dire qu'il est préférable de mutualiser les moyens et les compétences plutôt que de s'opposer systématiquement aux CREPS.

Gilles Sezionale : effectivement nous devons être vigilants car les CREPS prennent trop de place.

Patrick Gastou conclut en disant que l'ERFAN doit être porteur du projet auprès du CREPS et non l'inverse.

XV - Présentation de l'avancée du plan de développement fédéral

15.1 - La labellisation (Marie Octavie HORTER)

Michel Sauget revient sur la labellisation et la relance du processus.

Objectifs de la labellisation :

Pour le grand public : Orienter le public vers la structure de qualité - en lien avec ses attentes - la plus proche de chez lui.

Pour les clubs de la FFN : En relation permanente avec les services fédéraux, les CTS et les ETR - Etre reconnu pour la qualité de ses prestations - Pérenniser la qualité des activités proposées

Pour la FFN : Permettre un déploiement des activités fédérales - Augmenter le nombre de licences - Démarche qualité - Répondre aux enjeux du projet fédéral - Renforcer le réseau associatif

La labellisation est une réponse au projet fédéral et aux directives techniques nationales :

- Une fédération attractive pour tous ses licenciés
- une Natation performante sur l'échiquier International
- une optimisation des ressources humaines

La Fédération pour tous ses clubs labellisés :

Collaboration référent technique Labellisation : Cécile Duchateau

- Accompagne les dossiers de candidature (N et IN) et la lecture du dispositif par les comités régionaux
- Assure la coordination du dispositif au niveau national
- Coordonne les référents régionaux Labellisation
- Coordonne les travaux du groupe de travail

Des outils à créer - échéancier en cours de réalisation

- Un support de communication lisible par tous
- Un document interne à la FFN : « labellisation - mode d'emploi »
- Rénovation et simplification des dossiers de candidature
- Créer les outils de suivi annuel des clubs labellisés :
 - Obligation de maintien de 100% de licences FFN à chaque année
 - Maintien des exigences sportives
 - Etc...

La Fédération pour ses clubs labellisés N/IN

Aide au licenciement des adhérents à la FFN : Accorder une ristourne de 20% sur la part fédérale pour toutes les licences enregistrées au cours de la saison

Accompagnement des formations fédérales : Prise en charge de trois stagiaires par an formations BF4/BF5 (cout pédagogique)

Participation fédérale aux droits d'engagements : Exonération de 50% des droits d'engagements aux épreuves nationales en :

NC : Championnat de France 25m, 50m, 16 ans et plus, Minimes
NS : Championnat hiver, Championnats Espoir, Juniors, Elites, TC et N2
EL : Championnat de France, Championnat de France par équipe
PL : Championnat de France jeune hiver et été, Jeunes et Seniors

Exonération de 20% des droits d'engagements aux épreuves nationales en :

WP : Droit d'inscription aux championnats Elite, N1

David Nolot rappelle que ce sont les régions qui délivrent les labels et accompagnent les clubs.
Il souhaite remercier le comité directeur fédéral et Marie-Octavie HORTER, Présidente de la commission de labellisation.

15.2 - La contractualisation avec les Régions (Jean jacques BEURRIER)

Jean-Jacques Beurrier présente le pacte commun de progression.

Les objectifs :

- Décider de progresser et d'être efficace ensemble
- Partager une vision, des objectifs clairs et connus de tous - des objectifs adaptés à chaque territoire
- Trouver et mobiliser des moyens communs
- Déployer, mener des actions concertées

Pour les comités régionaux : Optimisation du plan de développement régional - Offrir aux comités régionaux un véritable accompagnement fédéral - Pérenniser la qualité des activités proposées - Offrir une visibilité sur la qualité des prestations qu'ils offrent auprès du grand public et des collectivités territoriales - Etre reconnu pour sa qualité, sa compétence, son engagement.

Pour la FFN : Permettre un recensement territorial précis des activités fédérales - Mettre en œuvre le projet fédéral dans tous les territoires et répondre à ses enjeux - Augmenter le nombre de licences, de clubs affiliés, d'équipements - Renforcer tous les dispositifs de développement de tous les secteurs d'activités - Contribuer à augmenter les ressources humaines et financières, le réseau associatif - Valoriser la démarche label de qualité

Les sept thématiques :

- Les équipements
- La professionnalisation, l'emploi, la formation
- Le développement des pratiques compétitives
- Les licences et la labellisation des clubs
- La structuration, le fonctionnement
- La pratique de haut-niveau
- La promotion et l'accompagnement aux organisations

Echéancier de sa mise en œuvre :

- Elaboration du projet : avril 2014 - sept 2014
- Ecriture et signature de chaque pacte : 2014/2015
- Mise en œuvre du Pacte Commun de Progression : A partir de septembre 15

Daniel Planche demande des précisions quant à la réalisation de l'état des lieux régional par une agence extérieure.

Michel Sauget informe qu'après réflexion il a été souhaité faire appel à nos compétences et force internes pour l'effectuer. Un groupe de travail élabore actuellement un questionnaire afin de connaître les difficultés régionales.

Jean-Jacques Beurrier souhaite remercier les membres de la commission pour leur grande compétence et leur motivation à faire avancer les choses dans l'intérêt commun.

XVI - Présentation du Budget prévisionnel de l'exercice 2014 (Jean Paul VIDOR)

16.1 - Approbation du Budget prévisionnel

Quatre budgets fédéraux sont présentés avec l'ajout du budget propre de l'INFAN.
L'Assemblée générale approuve le budget prévisionnel 2014/2015.

16.2 - Adoption des tarifs fédéraux et règlements financiers 2014/2015

Licences :

Plein tarif : + 0,50 € : 21 Euros

Tarif réduit : + 0,30 € : 12,50 Euros

Cette augmentation vise à pallier à la suppression des droits d'entrée pour les compétitions suivantes : Coupe de France des Régions, Trophée Lucien Zins, Championnats Nationaux 16 ans et + et Championnats de France Minimes.

Aide au développement territorial : 0,50 € versés en fin de saison au comité régional, par licence homologuée à la F.F.N.

Dématérialisation de l'Annuel résultat. Maintien de l'impression du Spécial règlements et de l'Annuaire Fédéral.

Barème d'indemnisation des frais de mission :

Augmentation du remboursement du tarif des frais d'hébergement-petit déjeuner à hauteur 80 € pour la région Ile-de-France.

Daniel Guerin (Bretagne) : Sur les droits participation du public Eau Libre de 10€ comprend-il une assurance identique aux licenciés ?

Louis-Frédéric Doyez : la garantie est identique.

L'adoption des tarifs de la saison 2014/2015 est mise au vote de l'Assemblée. Ils sont adoptés.
1 abstention : Daniel Planche(Bourgogne) – 12 voix - pour le tarif des licences

16.3 - Désignation des contrôleurs aux comptes

Les quatre contrôleurs aux comptes actuels sont reconduits dans leur fonction.

XV - Questions diverses

Michel Sauget précise qu'aucun vœu n'a été déposé par les Comités Régionaux.

XVI - Désignation du lieu de la prochaine Assemblée Générale

Serge Brunet a le plaisir de présenter la candidature du Comité Régional de Bretagne pour une organisation de l'assemblée générale à Vannes.

Eu égard à la longueur des travaux de la présente Assemblée Générale à Millau, il est proposé de l'organiser les vendredi 17 après-midi et samedi 18 avril 2015.

XVII -Clôture par le Président

Mes chers collègues,

Je relève de ces travaux :

Trois points forts :

- Sérénité dans le déroulement des travaux
- Sérieux dans l'approche de l'examen des propositions

- Compétence dans la rédaction inductive et déductible des programmes

Deux actions privilégiées :

- Projets qualifiants
- Valorisation des supports notamment en communication vers les clubs

Vœux :

- Succès lors des Championnats d'Europe de water-polo en juillet à Budapest
- Succès lors des Championnats d'Europe de Natation, de Natation synchronisée, de plongeon et eau libre.

« Aucun de nous, en agissant seul, ne peut atteindre le succès » Nelson Mandela.

Je suis persuadé que c'est le principal leitmotiv de nos travaux ici à Millau.

Merci Bernard pour cette magnifique organisation.

Bon retour à vous tous.

(Applaudissements)

Le Président Bernard Dalmon remet au Président un souvenir de son passage en Midi Pyrénées.

Clôture des travaux : 19H00

Le Président
Francis LUYCE

Le Secrétaire Général
Michel SAUGET